



الجمهورية الجزائرية
الديمقراطية الشعبية

الجريدة الرسمية

اتفاقات دولية، قوانين، مراسيم
قرارات وآراء، مقررات، منشور، إعلانات وبلاغات

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
CONVENTIONS ET ACCORDS INTERNATIONAUX — LOIS ET DECRETS
ARRETES, DECISIONS, AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

(TRADUCTION FRANÇAISE)

ABONNEMENT ANNUEL	Algérie Tunisie Maroc Libye Mauritanie	ETRANGER (Pays autres que le Maghreb)	DIRECTION ET REDACTION: SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT Abonnement et publicité: IMPRIMERIE OFFICIELLE 7, 9 et 13 Av. A. Benbarek-ALGER Tél: 65.18.15 à 17 - C.C.P. 3200-50 ALGER Télex: 65 180 IMPOF DZ BADR: 060.300.0007 68/KG ETRANGER: (Compte devises) BADR:060.320.0600 12
	1 An	1 An	
	385 D.A	925 D.A	
Edition originale.....	385 D.A	925 D.A	
Edition originale et sa traduction.....	770 D.A	1850 D.A (Frais d'expédition en sus)	

Edition originale, le numéro: 5,00 dinars.

Edition originale et sa traduction, le numéro : 10,00 dinars.

Numéros des années antérieures : suivant barème.

Les tables sont fournies gratuitement aux abonnés.

Prière de joindre la dernière bande pour renouvellement, réclamation, et changement d'adresse.

Tarif des insertions : 30,00 dinars la ligne.

SOMMAIRE

DECRETS LEGISLATIFS

	Pages
Décret législatif n° 93-01 du 19 janvier 1993 portant loi de finances pour 1993 (rectificatif).....	4

DECRETS

Décret présidentiel n° 93-16 du 19 janvier 1993 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au Président du Haut Comité d'Etat.....	5
Décret présidentiel n° 93-17 du 19 janvier 1993 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au ministre des affaires étrangères.....	5
Décret exécutif n° 93-18 du 19 janvier 1993 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au Chef du Gouvernement.....	9
Décret exécutif n° 93-19 du 19 janvier 1993 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au ministre de l'économie.....	14
Décret exécutif n° 93-20 du 19 janvier 1993 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au ministre de la justice.....	34
Décret exécutif n° 93-21 du 19 janvier 1993 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au ministre de l'intérieur et des collectivités locales.....	38
Décret exécutif n° 93-22 du 19 janvier 1993 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au ministre de l'éducation nationale.....	47
Décret exécutif n° 93-23 du 19 janvier 1993 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au ministre de l'industrie et des mines.....	56
Décret exécutif n° 93-24 du 19 janvier 1993 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au ministre des moudjahidine.....	60
Décret exécutif n° 93-25 du 19 janvier 1993 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au ministre de l'agriculture.....	64
Décret exécutif n° 93-26 du 19 janvier 1993 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au ministre des affaires religieuses.....	69
Décret exécutif n° 93-27 du 19 janvier 1993 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au ministre de l'habitat.....	73
Décret exécutif n° 93-28 du 19 janvier 1993 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au ministre de la santé et de la population.....	80
Décret exécutif n° 93-29 du 19 janvier 1993 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au ministre du travail et des affaires sociales.....	84
Décret exécutif n° 93-30 du 19 janvier 1993 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au ministre de la formation professionnelle.....	89
Décret exécutif n° 93-31 du 19 janvier 1993 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au ministre du tourisme et de l'artisanat.....	94

SOMMAIRE (Suite)

Pages

Décret exécutif n° 93-32 du 19 janvier 1993 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au ministre de la culture et de la communication.....	97
Décret exécutif n° 93-33 du 19 janvier 1993 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au ministre de la jeunesse et des sports.....	102
Décret exécutif n° 93-34 du 19 janvier 1993 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au ministre des postes et télécommunications.....	107
Décret exécutif n° 93-35 du 19 janvier 1993 portant répartition des crédits ouverts, par la loi de finances pour 1993, au ministre des postes et télécommunications, au titre du budget annexe pour les dépenses de fonctionnement	110
Décret exécutif n° 93-36 du 19 janvier 1993 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au ministre des transports.....	112
Décret exécutif n° 93-37 du 19 janvier 1993 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au ministre de l'énergie.....	117
Décret exécutif n° 93-38 du 19 janvier 1993 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au ministre de l'équipement.....	121

DECRETS LEGISLATIFS

Décret législatif n° 93-01 du 19 janvier 1993 portant loi de finances pour 1993 (rectificatif).

J.O N° 4 du 20 janvier 1993

Page 3, 1ère colonne, 15ème ligne

Au lieu de :

Après délibération du Haut Comité d'Etat ;

Lire :

Le Conseil consultatif national entendu ;

Page 9, 1ère colonne, section 4, article 281 ter

Supprimer le deuxième paragraphe qui commence par « Toutefois..... déclaration ».

Page 10, 1ère colonne, 7ème ligne :

Au lieu de :

5 millions de dinars

Lire :

6 millions de dinars

Page 14, 2ème colonne, 6ème ligne

Au lieu de :

les véhicules neufs

Lire :

les véhicules utilitaires neufs

Page 14, 2ème colonne, paragraphe b), 2ème ligne

Au lieu de :

dans un délai compris entre quatre (04) et cinq (05) ans, à compter de sa date d'acquisition.

Lire :

dans un délai supérieur à trois (03) ans et inférieur ou égale à cinq (05) ans.

Page 20, 2ème colonne, 26ème ligne

Au lieu de :

dans un délai ne dépassant pas trois (03) ans à compter de la date d'acquisition ;

Lire :

dans un délai supérieur à trois ans et inférieur ou égale à cinq (05) ans.

Page 32, tableau

Supprimer le début du tableau qui commence par :

« 3) Au delà de 50 m..... jusqu'à : mesure supérieure à 0,5 m » ainsi que les taux de la deuxième et troisième colonnes, et le remplacer par ce qui suit :

DESIGNATION DES INSTRUMENTS	TAUX DES TAXES EN DINARS	
	PRIMITIVE	PERIODIQUE
b) Mesures de masses :		
1) précision commerciale		
— jusqu'à 200 g	3.00	3.00
— 0,5 kg - 1 kg - 2 kg	6.00	6.00
— 5 kg - 10 kg - 20 kg	10.00	10.00
2) Précision fine et spéciale :		
— jusqu'à 200 kg	10.00	10.00
— 0,5 kg - 1 kg - 2 kg	20.00	20.00
— 5 kg - 10 kg - 20 kg	30.00	30.00

Page 40, 2ème colonne, article 173, 3ème et 20ème lignes

Au lieu de :

dépenses prévues au budget de l'Etat,

Lire :

dépenses non prévues au budget de l'Etat

Au lieu de :

loi n° 90-36 du 18 décembre 1990

Lire :

loi n° 90-36 du 31 décembre 1990

(Le reste sans changement)

D E C R E T S

Décret présidentiel n° 93-16 du 19 janvier 1993 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au Président du Haut Comité d'Etat.

Le Président du Haut Comité d'Etat,

Sur le rapport du ministre de l'économie,

Vu la Constitution, notamment son article 74-6°;

Vu la proclamation du 14 janvier 1992 instituant le Haut Comité d'Etat ;

Vu la délibération n° 92-04/HCE du 2 juillet 1992 relative à l'élection du Président du Haut Comité d'Etat ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu le décret législatif n° 93-01 du 19 janvier 1993 portant loi de finances pour 1993 (article 129) ;

Décrète :

Article 1^{er}. — Les crédits d'un montant de six cent quatre vingt cinq millions quatre cent quatre vingt mille dinars (685.480.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au Président du Haut Comité d'Etat sont répartis conformément au tableau annexé à l'original du présent décret et subdivisés comme suit :

Section I — Présidence de la République
(Secrétariat général)..... 637.381.000 DA

Section II — Secrétariat général du
Gouvernement 48.099.000 DA

Art. 2. — La gestion des crédits figurant à chacune des sections ci-dessus est assurée respectivement par :

- le Secrétaire général de la Présidence,
- le Secrétaire général du Gouvernement.

Art. 3. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 19 janvier 1993.

Ali KAFI.

Décret présidentiel n° 93-17 du 19 janvier 1993 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au ministre des affaires étrangères.

Le Président du Haut Comité d'Etat,

Sur le rapport du ministre de l'économie,

Vu la Constitution, notamment son article 74-6°;

Vu la proclamation du 14 janvier 1992 instituant le Haut Comité d'Etat ;

Vu la délibération n° 92-04/HCE du 2 juillet 1992 relative à l'élection du Président du Haut Comité d'Etat ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu le décret législatif n° 93-01 du 19 janvier 1993 portant loi de finances pour 1993 (article 129) ;

Décrète :

Article 1^{er}. — Les crédits d'un montant de trois milliards neuf cent soixante sept millions cent treize mille dinars (3.967.113.000 DA), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au ministre des affaires étrangères, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre de l'économie et le ministre des affaires étrangères sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 19 janvier 1993.

Ali KAFI.

TABLEAU ANNEXE

Répartition, par chapitre, des crédits ouverts
au titre des dépenses de fonctionnement pour 1993,
au ministre des affaires étrangères.

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	135.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	50.820.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	3.700.000
31-11	Services à l'étranger — Rémunérations principales.....	1.295.000.000
31-12	Services à l'étranger — Indemnités et allocations diverses.....	263.250.000
31-13	Services à l'étranger — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	10.000.000
31-90	Administration centrale — Traitements des fonctionnaires en congés de longue durée.....	mémoire
	Total de la 1ère partie.....	1.757.770.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	125.000
	Total de la 2ème partie.....	125.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	6.000.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	60.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	37.160.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	3.000.000
33-11	Services à l'étranger — Prestations à caractère familial.....	13.000.000
33-12	Services à l'étranger — Prestations facultatives.....	40.000
33-13	Services à l'étranger — Sécurité sociale.....	107.782.000
	Total de la 3ème partie.....	167.042.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	73.595.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	5.000.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	10.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	43.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	270.000
34-11	Services à l'étranger — Remboursement de frais.....	131.000.000
34-12	Services à l'étranger — Matériel et mobilier.....	48.454.000
34-13	Services à l'étranger — Fournitures.....	30.000.000
34-14	Services à l'étranger — Charges annexes.....	114.000.000
34-15	Services à l'étranger — Habillement.....	1.163.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	2.100.000
34-91	Services à l'étranger — Parc automobile.....	31.200.000
34-92	Administration centrale — Loyers.....	50.000
34-93	Services à l'étranger — Loyers.....	174.000.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	200.000
	Total de la 4ème partie.....	664.032.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	2.000.000
35-11	Services à l'étranger — Entretien des immeubles.....	30.574.000
	Total de la 5ème partie.....	32.574.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences internationales.....	1.142.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	11.200.000
37-11	Services à l'étranger — Frais de fonctionnement des nouveaux postes diplomatiques et consulaires.....	20.000.000
37-21	Services à l'étranger — Action diplomatique — Dépenses diverses.....	27.800.000
	Total de la 7ème partie.....	60.142.000
	Total du titre III.....	2.681.685.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	2ème Partie	
	<i>Action internationale</i>	
42-01	Participation aux organismes internationaux.....	540.000.000
42-03	Coopération internationale.....	87.000.000
42-04	Action maghrébine.....	4.000.000
	Total de la 2ème partie.....	631.000.000
	3ème Partie	
	<i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Administration centrale — Bourses — Complément de bourses — Indemnités de stage — Frais de formation à l'étranger.....	636.728.000
	Total de la 3ème partie.....	636.728.000
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-01	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	6.700.000
46-91	Services à l'étranger — Frais d'assistance aux nationaux à l'étranger.....	11.000.000
	Total de la 6ème partie.....	17.700.000
	Total du titre IV.....	1.285.428.000
	Total des crédits ouverts au ministre des affaires étrangères.....	3.967.113.000

Décret exécutif n° 93-18 du 19 janvier 1993 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au Chef du Gouvernement.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre de l'économie,

Vu la Constitution, notamment ses articles 81-4° et 116 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu le décret législatif n° 93-01 du 19 janvier 1993 portant loi de finances pour 1993 (article 129) ;

Décète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de six cent vingt deux millions de dinars (622.000.000DA), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au Chef du Gouvernement, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 19 janvier 1993.

Bélaïd ABDESSELAM.

TABLEAU ANNEXE

**Répartition, par chapitre, des crédits ouverts
au titre des dépenses de fonctionnement pour 1993,
aux services du Chef du Gouvernement.**

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Chef du Gouvernement — Rémunérations principales.....	58.600.000
31-02	Chef du Gouvernement — Indemnités et allocations diverses.....	41.950.000
31-03	Chef du Gouvernement — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	4.470.000
31-21	Délégué à la planification — Rémunérations principales.....	36.200.000
31-22	Délégué à la planification — Indemnités et allocations diverses.....	18.200.000
31-23	Délégué à la planification — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	1.680.000
31-41	Délégué à la réforme économique — Rémunérations principales.....	3.500.000
31-42	Délégué à la réforme économique — Indemnités et allocations diverses.....	1.710.000
31-43	Délégué à la réforme économique — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	mémoire
	Total de la 1ère partie.....	166.310.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Chef du Gouvernement — Rentes d'accidents du travail.....	10.000
32-21	Délégué à la planification — Rentes d'accidents du travail.....	5.000
	Total de la 2ème partie.....	15.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Chef du Gouvernement — Prestations à caractère familial.....	1.814.000
33-02	Chef du Gouvernement — Prestations facultatives.....	35.000
33-03	Chef du Gouvernement — Sécurité sociale.....	15.000.000
33-04	Chef du Gouvernement — Contribution aux œuvres sociales.....	1.962.000
33-21	Délégué à la planification — Prestations à caractère familial.....	1.180.000
33-22	Délégué à la planification — Prestations facultatives.....	30.000
33-23	Délégué à la planification — Sécurité sociale.....	9.360.000
33-24	Délégué à la planification — Contribution aux œuvres sociales.....	1.057.000
33-41	Délégué à la réforme économique — Prestations à caractère familial.....	63.000
33-42	Délégué à la réforme économique — Prestations facultatives.....	mémoire
33-43	Délégué à la réforme économique — Sécurité sociale.....	1.020.000
33-44	Délégué à la réforme économique — Contribution aux œuvres sociales.....	73.000
	Total de la 3ème partie.....	31.594.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Chef du Gouvernement — Remboursement de frais.....	7.370.000
34-02	Chef du Gouvernement — Matériel et mobilier.....	1.300.000
34-03	Chef du Gouvernement — Fournitures.....	2.250.000
34-04	Chef du Gouvernement — Charges annexes.....	4.230.000
34-05	Chef du Gouvernement — Habillement.....	270.000
34-07	Chef du Gouvernement — Frais de travaux et de séjour d'experts nationaux et/ou étranger.....	22.000.000
34-21	Délégué à la planification — Remboursement de frais.....	4.345.000
34-22	Délégué à la planification — Matériel et mobilier.....	2.000.000
34-23	Délégué à la planification — Fournitures.....	1.120.000
34-24	Délégué à la planification — Charges annexes.....	2.040.000
34-25	Délégué à la planification — Habillement.....	110.000
34-41	Délégué à la réforme économique — Remboursement de frais.....	700.000
34-42	Délégué à la réforme économique — Matériel et mobilier.....	150.000
34-43	Délégué à la réforme économique — Fournitures.....	200.000
34-44	Délégué à la réforme économique — Charges annexes.....	430.000
34-45	Délégué à la réforme économique — Habillement.....	8.000
34-80	Chef du Gouvernement — Parc automobile.....	3.350.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
34-90	Délégué à la planification — Parc automobile.....	670.000
34-91	Délégué à la réforme économique — Parc automobile.....	180.000
34-92	Chef du Gouvernement — Loyers.....	mémoire
34-93	Délégué à la planification — Loyers.....	mémoire
34-97	Chef du Gouvernement — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	5.000
34-98	Délégué à la planification — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	52.738.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Chef du Gouvernement — Entretien des immeubles.....	1.900.000
35-21	Délégué à la planification — Entretien des immeubles.....	1.000.000
35-41	Délégué à la réforme économique — Entretien des immeubles.....	mémoire
	Total de la 5ème partie.....	2.900.000
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subvention à l'école nationale supérieure d'administration et de gestion (E.N.S.A.G).....	24.000.000
36-02	Subvention à l'académie algérienne de la langue arabe.....	1.000.000
36-21	Subvention à l'office national des statistiques (ONS).....	109.500.000
	Total de la 6ème partie.....	134.500.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Chef du Gouvernement — Dépenses diverses.....	350.000
37-02	Chef du Gouvernement — Organisation de conférences et séminaires.....	500.000
37-03	Chef du Gouvernement — Versement forfaitaire.....	6.000.000
37-21	Délégué à la planification — Dépenses diverses.....	50.000
37-22	Délégué à la planification — Versement forfaitaire.....	3.260.000
37-41	Délégué à la réforme économique — Versement forfaitaire.....	310.000
	Total de la 7ème partie.....	10.470.000
	Total du titre III.....	398.527.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	<i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Chef du Gouvernement — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	400.000
43-21	Délégué à la planification — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	500.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
43-41	Délégué à la réforme économique — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	mémoire
	Total de la 3ème partie.....	900.000
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-01	Chef du Gouvernement — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	1.858.000
46-21	Délégué à la planification — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	920.000
46-41	Délégué à la réforme économique — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	57.000
	Total de la 6ème partie.....	2.835.000
	Total du titre IV.....	3.735.000
	Total de la section I.....	402.262.000
	SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Planification — Rémunérations principales..	101.000.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Planification — Indemnités et allocations diverses.....	55.000.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Planification — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	2.300.000
	Total de la 1ère partie.....	158.300.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Planification — Rentes d'accidents du travail.....	10.000
	Total de la 2ème partie.....	10.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Planification — Prestations à caractère familial.....	4.100.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Planification — Prestations facultatives.....	mémoire
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Planification — Sécurité sociale.....	25.700.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Planification — Contribution aux œuvres sociales.....	4.000.000
	Total de la 3ème partie.....	33.800.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Planification — Remboursement de frais.....	2.500.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Planification — Matériel et mobilier.....	2.500.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Planification — Fournitures.....	4.200.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Planification — Charges annexes.....	2.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Planification — Habillement.....	250.000
34-81	Services déconcentrés de l'Etat — Planification — Parc automobile.....	1.890.000
34-95	Services déconcentrés de l'Etat — Planification — Loyers.....	188.000
34-96	Services déconcentrés de l'Etat — Planification — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	mémoire
	Total de la 4ème partie.....	13.528.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Planification — Entretien des immeubles.....	1.000.000
	Total de la 5ème partie.....	1.000.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services déconcentrés de l'Etat — Planification — Versement forfaitaire.....	9.300.000
	Total de la 7ème partie.....	9.300.000
	Total du titre III.....	219.938.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie <i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-11	Services déconcentrés de l'Etat — Planification — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	3.800.000
	Total de la 6ème partie.....	3.800.000
	Total du titre IV.....	3.800.000
	Total de la section II.....	219.738.000
	Total des crédits ouverts au Chef du Gouvernement.....	622.000.000

Décret exécutif n° 93-19 du 19 janvier 1993 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au ministre de l'économie.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre de l'économie,

Vu la Constitution, notamment ses articles 81-4° et 116 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu le décret législatif n° 93-01 du 19 janvier 1993 portant loi de finances pour 1993 (article 129) ;

Décète :

Article 1^{er}. — Les crédits d'un montant de huit milliards quatre cent quatre vingt deux millions quatre cent quatre vingt et un mille dinars (8.482.481.000 DA), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au ministre de l'économie, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre de l'économie est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 19 janvier 1993.

Bélaïd ABDESSELAM.

TABLEAU ANNEXE
Répartition par chapitre, des crédits ouverts
au titre des dépenses de fonctionnement pour 1993,
au ministre de l'économie

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I ADMINISTRATION CENTRALE	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	100.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	62.000.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	13.000.000
	Total de la 1ère partie.....	175.000.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	80.000
	Total de la 2ème partie.....	80.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	3.000.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	40.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	28.000.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	4.300.000
	Total de la 3ème partie.....	35.340.000

TABLEAU (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	26.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	15.500.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	6.500.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	8.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	800.000
34-90	Administration centrale — Parc-automobile.....	5.000.000
34-92	Administration centrale — Loyers.....	300.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	62.110.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	4.000.000
	Total de la 5ème partie.....	4.000.000
	6ème Partie <i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subvention à l'institut national des finances (I.N.F).....	47.000.000
36-03	Subvention à l'institut de technologie du froid (I.T.F).....	7.000.000
36-04	Subvention à l'institut national du commerce (I.N.C).....	32.000.000
36-05	Subvention à l'agence nationale du cadastre (A.N.C).....	300.000.000
36-06	Subvention au centre national d'observation des marchés extérieurs et des transactions commerciales.....	mémoire
36-08	Subvention au centre national d'information et de documentation économique (C.N.I.D.E).....	11.000.000
36-09	Subvention au centre algérien du contrôle de la qualité et de l'emballage (C.A.C.Q.E).....	60.000.000
	Total de la 6ème partie.....	457.000.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	9.700.000
37-02	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	1.500.000
	Total de la 7ème partie.....	11.200.000
	Total du titre III.....	744.730.000

TABLEAU (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
TITRE IV		
INTERVENTIONS PUBLIQUES		
2ème Partie		
<i>Action internationale</i>		
42-01	Administration centrale — Contribution au fonctionnement de l'institut Algéro-Tunisien d'économie douanière et fiscale.....	2.900.000
42-02	Administration centrale — Contribution au Conseil Africain de la comptabilité (C.A.C).....	11.600.000
	Total de la 2ème partie.....	14.500.000
3ème Partie		
<i>Action éducative et culturelle</i>		
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	8.000.000
43-02	Administration centrale — Aide aux associations à caractère national d'utilité publique.....	250.000
	Total de la 3ème partie.....	8.250.000
4ème Partie		
<i>Action économique — Encouragements et interventions</i>		
44-01	Contribution aux chambres de commerce de wilaya (CCW).....	12.000.000
44-03	Contribution à la chambre nationale du commerce.....	8.000.000
	Total de la 4ème partie.....	20.000.000
6ème Partie		
<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>		
46-01	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	2.000.000
	Total de la 6ème partie.....	2.000.000
	Total du titre IV.....	44.750.000
	Total de la section I.....	789.480.000
SECTION II		
DIRECTION CENTRALE DU TRESOR		
Sous-Section 1		
Services centraux		
TITRE III		
MOYENS DES SERVICES		
1ère partie		
<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>		
31-01	Direction centrale du Trésor — Rémunérations principales.....	35.000.000
31-02	Direction centrale du Trésor — Indemnités et allocations diverses.....	21.700.000
31-03	Direction centrale du Trésor — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	3.500.000
	Total de la 1ère partie.....	60.200.000

TABLEAU (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Direction centrale du Trésor — Rentes d'accidents du travail.....	mémoire
	Total de la 2ème partie.....	mémoire
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Direction centrale du Trésor — Prestations à caractère familial.....	840.000
33-02	Direction centrale du Trésor — Prestations facultatives.....	20.000
33-03	Direction centrale du Trésor — Sécurité sociale.....	9.500.000
33-04	Direction centrale du Trésor — Contribution aux œuvres sociales.....	1.500.000
	Total de la 3ème partie.....	11.860.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Direction centrale du Trésor — Remboursement de frais.....	6.000.000
34-02	Direction centrale du Trésor — Matériel et mobilier.....	3.000.000
34-03	Direction centrale du Trésor — Fournitures.....	27.500.000
34-04	Direction centrale du Trésor — Charges annexes.....	2.000.000
34-05	Direction centrale du Trésor — Habillement.....	110.000
34-90	Direction centrale du Trésor — Parc automobile.....	1.740.000
34-92	Direction centrale du Trésor — Loyers.....	80.000
34-97	Direction centrale du Trésor — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	1.000.000
	Total de la 4ème partie.....	41.430.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Direction centrale du Trésor — Entretien des immeubles.....	500.000
	Total de la 5ème partie.....	500.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Direction centrale du Trésor — Versement forfaitaire.....	3.350.000
37-02	Direction centrale du Trésor — Conférences et séminaires.....	600.000
	Total de la 7ème partie.....	3.950.000
	Total du titre III.....	117.940.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	<i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Direction centrale du Trésor — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	3.000.000
	Total de la 3ème partie.....	3.000.000

TABLEAU (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-01	Direction centrale du Trésor — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	560.000
	Total de la 6ème partie.....	560.000
	Total du titre IV.....	3.560.000
	Total de la sous-section I.....	121.500.000
	Sous-Section II	
	Services déconcentrés du Trésor	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés du Trésor — Rémunérations principales.....	459.700.000
31-12	Services déconcentrés du Trésor — Indemnités et allocations diverses.....	245.761.000
31-13	Services déconcentrés du Trésor — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	20.505.000
	Total de la 1ère partie.....	725.966.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-11	Services déconcentrés du Trésor — Rentes d'accidents du travail.....	260.000
	Total de la 2ème partie.....	260.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés du Trésor — Prestations à caractère familial.....	11.700.000
33-12	Services déconcentrés du Trésor — Prestations facultatives.....	260.000
33-13	Services déconcentrés du Trésor — Sécurité sociale.....	112.900.000
33-14	Services déconcentrés du Trésor — Contribution aux œuvres sociales.....	12.600.000
	Total de la 3ème partie.....	137.460.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés du Trésor — Remboursement de frais.....	6.620.000
34-12	Services déconcentrés du Trésor — Matériel et mobilier.....	10.240.000
34-13	Services déconcentrés du Trésor — Fournitures.....	5.200.000
34-14	Services déconcentrés du Trésor — Charges annexes.....	6.660.000
34-15	Services déconcentrés du Trésor — Habillement.....	615.000
34-91	Services déconcentrés du Trésor — Parc automobile.....	3.000.000
34-93	Services déconcentrés du Trésor — Loyers.....	1.334.000
34-98	Services déconcentrés du Trésor — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	33.679.000

TABLEAU (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés du Trésor — Entretien des immeubles	21.200.000
	Total de la 5ème partie.....	21.200.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services déconcentrés du Trésor — Versement forfaitaire.....	38.930.000
	Total de la 7ème partie.....	38.930.000
	Total du titre III.....	957.495.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie <i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-11	Services déconcentrés du Trésor — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	7.800.000
	Total de la 6ème partie.....	7.800.000
	Total du titre IV.....	7.800.000
	Total de la sous-section II.....	965.295.000
	Total de la section II.....	1.086.795.000
	SECTION III DIRECTION GENERALE DES DOUANES	
	Sous- section I Services centraux	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Direction générale des douanes — Rémunérations principales.....	537.600.000
31-02	Direction générale des douanes — Indemnités et allocations diverses.....	345.700.000
31-03	Direction générale des douanes — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	20.000.000
	Total de la 1ère partie.....	903.300.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Direction générale des douanes — Rentes d'accidents du travail.....	350.000
	Total de la 2ème partie.....	350.000

TABLEAU (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Direction générale des douanes — Prestations à caractère familial.....	23.700.00
33-02	Direction générale des douanes — Prestations facultatives.....	400.000
33-03	Direction générale des douanes — Sécurité sociale.....	152.800.000
33-04	Direction générale des douanes — Contribution aux œuvres sociales.....	19.000.000
	Total de la 3ème partie.....	195.900.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Direction générale des douanes — Remboursement de frais.....	11.000.000
34-02	Direction générale des douanes — Matériel et mobilier.....	13.000.000
34-03	Direction générale des douanes — Fournitures.....	20.000.000
34-04	Direction générale des douanes — Charges annexes.....	19.000.000
34-05	Direction générale des douanes — Habillement.....	10.000.000
34-06	Direction générale des douanes — Alimentation.....	12.000.000
34-90	Direction générale des douanes — Parc-automobile.....	25.000.000
34-92	Direction générale des douanes — Loyers.....	10.000.000
34-97	Direction générale des douanes — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	120.010.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Direction générale des douanes — Entretien des immeubles.....	20.000.000
	Total de la 5ème partie.....	20.000.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Direction générale des douanes — Versement forfaitaire.....	51.000.000
37-02	Direction générale des douanes — Dépenses diverses.....	240.000
	Total de la 7ème partie.....	51.240.000
	Total du titre III.....	1.290.800.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	<i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Direction générale des douanes — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	4.000.000
	Total de la 3ème partie.....	4.000.000
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-01	Direction générale des douanes — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	15.800.000
	Total de 6ème partie.....	15.800.000
	Total du titre IV.....	19.800.000
	Total de la sous-section I.....	1.310.600.000

TABLEAU (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	Sous- Section II Services déconcentrés des douanes TITRE III MOYENS DES SERVICES 4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés des douanes — Remboursement de frais.....	mémoire
34-12	Services déconcentrés des douanes — Matériel et mobilier.....	mémoire
34-13	Services déconcentrés des douanes — Fournitures.....	mémoire
34-14	Services déconcentrés des douanes — Charges annexes.....	mémoire
34-15	Services déconcentrés des douanes — Habillement.....	mémoire
34-91	Services déconcentrés des douanes — Parc automobile.....	mémoire
34-93	Services déconcentrés des douanes — Loyers.....	mémoire
31-98	Services déconcentrés des douanes — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	mémoire
	Total de la 4ème partie.....	mémoire
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés des douanes — Entretien des immeubles.....	mémoire
	Total de la 5ème partie.....	mémoire
	Total du titre III.....	mémoire
	Total de la sous section II.....	mémoire
	Total de la section III.....	1.310.600.000
	SECTION IV DIRECTION GENERALE DES IMPOTS Sous-Section I Services centraux TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Direction générale des impôts — Rémunérations principales.....	75.000.000
31-02	Direction générale des impôts — Indemnités et allocations diverses.....	40.700.000
31-03	Direction générale des impôts — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	2.600.000
	Total de la 1ère partie.....	118.300.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations.</i>	
32-01	Direction générale des impôts — Rentes d'accidents du travail.....	10.000
	Total de la 2ème partie.....	10.000

TABLEAU (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Direction générale des impôts — Prestations à caractère familial.....	1.600.000
33-02	Direction générale des impôts — Prestations facultatives.....	40.000
33-03	Direction générale des impôts — Sécurité sociale.....	19.000.000
33-04	Direction générale des impôts — Contribution aux œuvres sociales.....	2.000.000
	Total de la 3ème partie.....	22.640.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Direction générale des impôts — Remboursement de frais.....	8.000.000
34-02	Direction générale des impôts — Matériel et mobilier.....	30.000.000
34-03	Direction générale des impôts — Fournitures.....	95.500.000
34-04	Direction générale des impôts — Charges annexes.....	10.000.000
34-05	Direction générale des impôts — Habillement.....	100.000
34-90	Direction générale des impôts — Parc automobile.....	2.000.000
34-92	Direction générale des impôts — Loyers.....	200.000
34-97	Direction générale des impôts — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	165.000
	Total de la 4ème partie.....	145.965.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Direction générale des impôts — Entretien des immeubles.....	3.000.000
	Total de la 5ème partie.....	3.000.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Direction générale des impôts — Versement forfaitaire.....	6.800.000
37-02	Direction générale des impôts — Conférences et séminaires.....	3.000.000
	Total de la 7ème partie.....	9.800.000
	Total du titre III.....	299.715.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	<i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Direction générale des impôts — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	1.500.000
	Total de la 3ème partie.....	1.500.000
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-01	Direction générale des impôts — Soutien direct des revenus des catégories so- ciales défavorisées.....	1.100.000
	Total de la 6ème partie.....	1.100.000
	Total du titre IV.....	2.600.000
	Total de la sous-section I.....	302.315.000

TABLEAU (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	Sous- Section II	
	Services déconcentrés des impôts	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés des impôts — Rémunérations principales.....	1.300.000.000
31-12	Services déconcentrés des impôts — Indemnités et allocations diverses.....	891.306.000
31-13	Services déconcentrés des impôts — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	58.500.000
	Total de la 1ère partie.....	2.249.806.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-11	Services déconcentrés des impôts — Rentes d'accidents du travail.....	302.000
	Total de la 2ème partie.....	302.000
	3ème partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés des impôts — Prestations à caractère familial.....	56.500.000
33-12	Services déconcentrés des impôts — Prestations facultatives.....	500.000
33-13	Services déconcentrés des impôts — Sécurité sociale.....	335.000.000
33-14	Services déconcentrés des impôts — Contribution aux œuvres sociales.....	43.000.000
	Total de la 3ème partie.....	435.000.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés des impôts — Remboursement de frais.....	17.000.000
34-12	Services déconcentrés des impôts — Matériel et mobilier.....	17.000.000
34-13	Services déconcentrés des impôts — Fouritures.....	13.000.000
34-14	Services déconcentrés des impôts — Charges annexes.....	11.000.000
34-15	Services déconcentrés des impôts — Habillement.....	660.000
34-91	Services déconcentrés des impôts — Parc automobile.....	2.100.000
34-93	Services déconcentrés des impôts — Loyers.....	6.000.000
34-98	Services déconcentrés des impôts — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	1.300.000
	Total de la 4ème partie.....	68.060.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés des impôts — Entretien des immeubles.....	30.000.000
	Total de la 5ème partie.....	30.000.000

TABLEAU (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services déconcentrés des impôts — Versement forfaitaire.....	100.000.000
	Total de la 7ème partie.....	100.000.000
	Total du titre III.....	2.883.168.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie <i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-11	Services déconcentrés des impôts — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	36.500.000
	Total de la 6ème partie.....	36.500.000
	Total du titre IV.....	36.500.000
	Total de la sous-section II.....	2.919.668.000
	Total de la section IV.....	3.221.983.000
	SECTION V DIRECTION GENERALE DU DOMAINE NATIONAL	
	Sous-Section I Services centraux	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Direction générale du domaine national — Rémunérations principales.....	20.500.000
31-02	Direction générale du domaine national — Indemnités et allocations diverses..	13.000.000
31-03	Direction générale du domaine national — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	1.000.000
	Total de la 1ère partie.....	34.500.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Direction générale du domaine national — Rentes d'accidents du travail.....	mémoire
	Total de la 2ème partie.....	mémoire

TABLEAU (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Direction générale du domaine national — Prestations à caractère familial.....	480.000
33-02	Direction générale du domaine national — Prestations facultatives.....	8.000
33-03	Direction générale du domaine national — Sécurité sociale.....	5.500.000
33-04	Direction générale du domaine national — Contribution aux œuvres sociales...	175.000
	Total de la 3ème partie.....	6.163.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Direction générale du domaine national — Remboursement de frais.....	2.500.000
34-02	Direction générale du domaine national — Matériel et mobilier.....	4.500.000
34-03	Direction générale du domaine national — Fournitures.....	5.000.000
34-04	Direction générale du domaine national — Charges annexes.....	2.500.000
34-05	Direction générale du domaine national — Habillement.....	60.000
34-90	Direction générale du domaine national — Parc automobile.....	560.000
34-92	Direction générale du domaine national — Loyers.....	150.000
34-97	Direction générale du domaine national — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	15.280.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Direction générale du domaine national — Entretien des immeubles.....	1.500.000
	Total de la 5ème partie.....	1.500.000
	7ème partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Direction générale du domaine national — Versement forfaitaire.....	2.000.000
37-02	Direction générale du domaine national — Conférences et séminaires.....	500.000
	Total de la 7ème partie.....	2.500.000
	Total du titre III.....	59.943.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	<i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Direction générale du domaine national — Bourses — Indemnités de stages — Présalaires — Frais de formation.....	2.000.000
	Total de la 3ème partie.....	2.000.000

TABLEAU (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	6ème Partie <i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-01	Direction générale du domaine national — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	320.000
	Total de la 6ème partie.....	320.000
	Total du titre IV.....	2.320.000
	Total de la sous-section I.....	62.263.000
	Sous-section II Services déconcentrés du domaine national	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés du domaine national — Rémunérations principales.....	380.000.000
31-12	Services déconcentrés du domaine national — Indemnités et allocations diverses.....	230.000.000
31-13	Services déconcentrés du domaine national — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	17.000.000
	Total de la 1ère partie.....	627.000.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-11	Services déconcentrés du domaine national — Rentes d'accidents du travail....	192.000
	Total de la 2ème partie.....	192.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés du domaine national — Prestations à caractère familial.	12.000.000
33-12	Services déconcentrés du domaine national — Prestations facultatives.....	300.000
33-13	Services déconcentrés du domaine national — Sécurité sociale.....	97.000.000
33-14	Services déconcentrés du domaine national — Contribution aux œuvres sociales.....	9.000.000
	Total de la 3ème partie.....	118.300.000

TABLEAU (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés du domaine national — Remboursement de frais.....	3.500.000
34-12	Services déconcentrés du domaines national — Matériel et mobilier.....	10.000.000
34-13	Services déconcentrés du domaine national — Fournitures.....	6.000.000
34-14	Services déconcentrés du domaine national — Charges annexes.....	6.000.000
34-15	Services déconcentrés du domaine national — Habillement.....	320.000
34-91	Services déconcentrés du domaine national — Parc automobile.....	4.000.000
34-93	Services déconcentrés du domaine national — Loyers.....	1.000.000
34-98	Services déconcentrés du domaine national — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	30.830.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés du domaine national — Entretien des immeubles.....	9.000.000
	Total de la 5ème partie.....	9.000.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services déconcentrés du domaine national — Versement forfaitaire.....	36.000.000
	Total de la 7ème partie.....	36.000.000
	Total du titre III.....	821.322.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-11	Services déconcentrés du domaine national — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	8.000.000
	Total de la 6ème partie.....	8.000.000
	Total du titre IV.....	8.000.000
	Total de la sous-section II.....	829.322.000
	Total de la section V.....	891.585.000
	SECTION VI	
	SERVICES DECONCENTRES DU COMMERCE	
	Sous-Section I	
	Directions de wilaya de la concurrence et des prix	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Rémunérations principales.....	360.000.000
31-12	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Indemnités et allocations diverses.....	255.300.000
31-13	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	4.300.000
	Total de la 1ère partie.....	619.600.000

TABLEAU (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-11	Direction de wilaya de la concurrence et des prix — Rentes d'accidents du travail.....	151.000
	Total de la 2ème partie.....	151.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-11	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Prestations à caractère familial.....	9.000.000
33-12	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Prestations facultatives...	200.000
33-13	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Sécurité sociale.....	95.000.000
33-14	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Contribution aux œuvres sociales.....	6.200.000
	Total de la 3ème partie.....	110.400.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Remboursement de frais	8.300.000
34-12	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Matériel et mobilier.....	8.000.000
34-13	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Fournitures.....	6.500.000
34-14	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Charges annexes.....	3.500.000
34-15	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Habillement.....	1.000.000
34-91	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Parc automobile.....	3.500.000
34-93	Direction de wilaya de la concurrence et des prix — Loyers.....	730.000
34-97	Direction de wilaya de la concurrence et des prix — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	31.540.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Entretien des immeubles	3.000.000
	Total de la 5ème partie.....	3.000.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Versement forfaitaire....	35.000.000
	Total de la 7ème partie.....	35.000.000
	Total du titre III.....	799.691.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie <i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-11	Direction de wilaya de la concurrence et des prix — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	6.000.000
	Total de la 6ème partie.....	6.000.000
	Total du titre IV.....	6.000.000
	Total de la sous-section I.....	805.691.000

TABLEAU (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	Sous-section II	
	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-21	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Rémunérations principales.....	32.000.000
31-22	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Indemnités et allocations diverses.....	22.132.000
31-23	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	150.000
	Total de la 1ère partie.....	54.282.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-21	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Prestations à caractère familial.....	900.000
33-22	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Prestations facultatives.....	17.000
33-23	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Sécurité sociale.....	8.500.000
33-24	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Contribution aux œuvres sociales.....	600.000
	Total de la 3ème partie.....	10.017.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-21	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Remboursement de frais.....	3.500.000
34-22	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Matériel et mobilier.....	3.000.000
34-23	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Fournitures.....	1.500.000
34-24	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Charges annexes.....	1.000.000
34-25	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Habillement.....	140.000
34-92	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Parc automobile.....	mémoire
34-94	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Loyers.....	550.000
34-98	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	9.700.000

TABLEAU (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-21	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Entretien des immeubles.....	600.000
	Total de la 5ème partie.....	600.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-21	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Versement forfaitaire.....	3.200.000
	Total de la 7ème partie.....	3.200.000
	Total du titre III.....	77.799.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-21	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées..	600.000
	Total de la 6ème partie.....	600.000
	Total du titre IV.....	600.000
	Total de la sous-section II.....	78.399.000
	Total de la section VI.....	884.090.000
	SECTION VII	
	DIRECTION GENERALE DU BUDGET	
	Sous-section II	
	Services déconcentrés du budget	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés du budget — Rémunérations principales.....	74.300.000
31-12	Services déconcentrés du budget — Indemnités et allocations diverses.....	51.800.000
31-13	Services déconcentrés du budget — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires.....	2.795.000
	Total de la 1ère partie.....	128.895.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-11	Services déconcentrés du budget — Rentes d'accidents du travail.....	15.000
	Total de la 2ème partie.....	15.000

TABLEAU (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés du budget — Prestations à caractère familial.....	2.400.000
33-12	Services déconcentrés du budget — Prestations facultatives.....	70.000
33-13	Services déconcentrés du budget — Sécurité sociale.....	19.100.000
33-14	Services déconcentrés du budget — Contribution aux œuvres sociales.....	2.000.000
	Total de la 3ème partie.....	23.570.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés du budget — Remboursement de frais.....	2.580.000
34-12	Services déconcentrés du budget — Matériel et mobilier.....	4.760.000
34-13	Services déconcentrés du budget — Fournitures.....	3.300.000
34-14	Services déconcentrés du budget — Charges annexes.....	2.340.000
34-15	Services déconcentrés du budget — Habillement.....	155.000
34-91	Services déconcentrés du budget — Parc automobile.....	mémoire
34-93	Services déconcentrés du budget — Loyers.....	235.000
34-98	Services déconcentrés du budget — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	13.380.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés du budget — Entretien des immeubles.....	2.300.000
	Total de la 5ème partie.....	2.300.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services déconcentrés du budget — Versement forfaitaire.....	7.570.000
	Total de la 7ème partie.....	7.570.000
	Total du titre III.....	175.730.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	<i>Action éducative et culturelle</i>	
43-11	Services déconcentrés du budget — Bourses — Indemnités de stages — Présalaires — Frais de formation.....	700.000
	Total de la 5ème partie.....	700.000
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-11	Services déconcentrés du budget — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	1.600.000
	Total de la 6ème partie.....	1.600.000
	Total du titre IV.....	2.300.000
	Total de la sous-section II.....	178.030.000
	Total de la section VII.....	178.030.000

TABLEAU (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION VIII INSPECTION GENERALE DES FINANCES	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Inspection générale des finances — Rémunérations principales.....	42.000.000
31-02	Inspection générale des finances — Indemnités et allocations diverses.....	27.988.000
31-03	Inspection générale des finances — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	2.500.000
	Total de la 1ère partie.....	72.488.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Inspection générale des finances — Rentés d'accidents du travail.....	mémoire
	Total de la 2ème partie.....	mémoire
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Inspection générale des finances — Prestations à caractère familial.....	960.000
33-02	Inspection générale des finances — Prestations facultatives.....	30.000
33-03	Inspection générale des finances — Sécurité sociale.....	11.000.000
33-04	Inspection générale des finances — Contribution aux œuvres sociales.....	2.000.000
	Total de la 3ème partie.....	13.990.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Inspection générale des finances — Remboursement des frais.....	13.500.000
34-02	Inspection générale des finances — Matériel et mobilier.....	3.000.000
34-03	Inspection générale des finances — Fournitures.....	1.100.000
34-04	Inspection générale des finances — Charges annexes.....	1.300.000
34-05	Inspection générale des finances — Habillement.....	150.000
34-90	Inspection générale des finances — Parc automobile.....	900.000
34-92	Inspection générale des finances — Loyers.....	50.000
34-97	Inspection générale des finances — Frais judiciaires — frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	mémoire
	Total de la 4ème partie.....	20.000.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Inspection générale des finances — Entretien des immeubles.....	1.000.000
	Total de la 5ème partie.....	1.000.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Inspection générale des finances — Versement forfaitaire.....	4.000.000
	Total de la 7ème partie.....	4.000.000
	Total du titre III.....	111.478.000

TABLEAU (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	<i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Inspection générale des finances — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	7.800.000
	Total de la 3ème partie.....	7.800.000
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-01	Inspection générale des finances — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	640.000
	Total de la 6ème partie.....	640.000
	Total du titre IV.....	8.440.000
	Total de la section VIII.....	119.918.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'économie.....	8.482.481.000

Décret exécutif n° 93-20 du 19 janvier 1993 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au ministre de la justice.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre de l'économie,

Vu la Constitution, notamment ses articles 81-4° et 116 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu le décret législatif n° 93-01 du 19 janvier 1993 portant loi de finances pour 1993 (article 129) ;

Décète :

Article 1^{er}. — Les crédits d'un montant de deux milliards neuf cent soixante et onze millions de dinars (2.971.000.000 DA)), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au ministre de la justice, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre de l'économie et le ministre de la justice sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 19 janvier 1993.

Bélaïd ABDESSELAM.

TABLEAU ANNEXE

**Répartition par chapitre, des crédits ouverts
au titre des dépenses de fonctionnement pour 1993,
au ministre de la justice**

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1 ^{ère} Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	30.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	14.500.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	2.000.000
31-11	Services judiciaires — Rémunérations principales.....	665.000.000
31-12	Services judiciaires — Indemnités et allocations diverses.....	220.000.000
31-13	Services judiciaires — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	22.000.000
31-21	Administration pénitentiaire — Rémunérations principales.....	12.000.000
31-22	Administration pénitentiaire — Indemnités et allocations diverses.....	6.000.000
31-23	Administration pénitentiaire — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	500.000
31-31	Etablissements pénitentiaires — Rémunérations principales.....	560.000.000
31-32	Etablissements pénitentiaires — Indemnités et allocations diverses.....	280.000.000
31-43	Greffe — Personnel auxiliaire — Salaires et accessoires de salaires.....	35.000.000
	Total de la 1 ^{ère} partie.....	1.847.000.000

TABLEAU (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	220.000
32-31	Etablissements pénitentiaires — Rentes d'accidents du travail.....	80.000
	Total de la 2ème partie.....	300.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	27.500.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	mémoire
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	167.000.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	21.780.000
33-21	Administration pénitentiaire — Prestations à caractère familial.....	350.000
33-22	Administration pénitentiaire — Prestations facultatives.....	300.000
33-23	Administration pénitentiaire — Sécurité sociale.....	3.000.000
33-24	Administration pénitentiaire — Contribution aux œuvres sociales.....	300.000
33-31	Etablissements pénitentiaires — Prestations à caractère familial.....	16.000.000
33-33	Etablissements pénitentiaires — Sécurité sociale.....	140.000.000
33-34	Etablissements pénitentiaires — Contribution aux œuvres sociales.....	11.400.000
	Total de la 3ème partie.....	387.630.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	2.875.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	2.000.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	8.300.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	36.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	200.000
34-11	Services judiciaires — Remboursement de frais.....	5.500.000
34-12	Services judiciaires — Matériel et mobilier.....	7.000.000
34-13	Services judiciaires — Fournitures.....	29.000.000
34-14	Services judiciaires — Charges annexes.....	25.000.000
34-15	Services judiciaires — Habillement.....	4.300.000
34-21	Administration pénitentiaire — Remboursement de frais.....	2.000.000
34-22	Administration pénitentiaire — Matériel et mobilier.....	1.100.000
34-23	Administration pénitentiaire — Fournitures.....	1.200.000
34-24	Administration pénitentiaire — Charges annexes.....	1.500.000
34-25	Administration pénitentiaire — Habillement.....	450.000
34-31	Etablissements pénitentiaires — Remboursement de frais.....	7.000.000
34-32	Etablissements pénitentiaires — Matériel et mobilier.....	22.000.000
34-33	Etablissements pénitentiaires — Fournitures.....	12.500.000
34-34	Etablissements pénitentiaires — Charges annexes.....	20.000.000
34-35	Etablissements pénitentiaires — Habillement.....	44.000.000
34-36	Etablissements pénitentiaires — Alimentation.....	195.000.000
34-37	Etablissements pénitentiaires — Matériel et mobilier de literie de couchage et de cantine.....	20.000.000
34-38	Etablissements pénitentiaires — Matériel et mobilier pédagogique et outillage	6.000.000
34-39	Etablissements pénitentiaires — Matériel médical et d'hygiène.....	16.000.000

TABLEAU (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
34-80	Services judiciaires — Parc automobile.....	5.000.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	1.100.000
34-91	Etablissements pénitentiaires — Parc automobile.....	12.000.000
34-92	Administration centrale — Loyers.....	1.500.000
34-93	Administration pénitentiaire — Parc automobile.....	300.000
34-94	Administration pénitentiaire — Loyers.....	1.000.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4 ^{ème} partie.....	489.835.000
	5 ^{ème} Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	1.500.000
35-11	Services judiciaires — Entretien des immeubles.....	9.300.000
35-21	Administration pénitentiaire — Entretien des immeubles.....	500.000
35-31	Etablissements pénitentiaires — Entretien des immeubles.....	43.000.000
	Total de la 5 ^{ème} partie.....	54.300.000
	6 ^{ème} Partie <i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subvention de fonctionnement à l'institut national de la magistrature (INM)....	11.000.000
36-02	Subvention de fonctionnement à l'école nationale des greffes (ENG).....	8.000.000
36-03	Subvention de fonctionnement à l'école nationale d'administration pénitentiaire.....	12.000.000
	Total de la 6 ^{ème} partie.....	31.000.000
	7 ^{ème} Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Frais d'organisation de conférences et séminaires...	13.000.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	45.535.000
37-03	Frais de fonctionnement de la Cour suprême.....	10.000.000
37-04	Frais de fonctionnement du conseil supérieur de la magistrature.....	1.000.000
37-11	Services judiciaires — Frais de justice criminelle.....	8.000.000
37-21	Administration pénitentiaire — Frais d'organisation de conférences et séminaires.....	2.000.000
37-22	Administration pénitentiaire — Versement forfaitaire.....	500.000
37-23	Administration pénitentiaire — Dépenses diverses.....	2.000.000
37-31	Etablissements pénitentiaires — Frais de justice criminelle.....	2.000.000
37-32	Etablissements pénitentiaires — Versement forfaitaire.....	40.000.000
37-33	Frais de fonctionnement du centre national et des centres régionaux d'observation et d'orientation des détenus.....	1.000.000
37-34	Frais de fonctionnement des établissements pénitentiaires du milieu ouvert.....	2.000.000
	Total de la 7 ^{ème} partie.....	127.035.000
	Total du titre III.....	2.937.100.000

TABLEAU (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	<i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	1.000.000
43-21	Administration pénitentiaire — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	5.000.000
43-22	Administration pénitentiaire — Action éducative culturelle et sportive en faveur des détenus.....	2.000.000
	Total de la 3ème partie.....	8.000.000
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-01	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	17.500.000
46-21	Administration pénitentiaire — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	400.000
46-31	Etablissements pénitentiaires — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	8.000.000
	Total de la 6ème partie.....	25.900.000
	Total du titre IV.....	33.900.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la justice.....	2.971.000.000

Décret exécutif n° 93-21 du 19 janvier 1993 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au ministre de l'intérieur et des collectivités locales.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre de l'économie,

Vu la Constitution, notamment ses articles 81-4° et 116 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu le décret législatif n° 93-01 du 19 janvier 1993 portant loi de finances pour 1993 (article 129) ;

Décrète :

Article 1^{er}. — Les crédits d'un montant de dix huit milliards sept cent vingt millions six cent soixante dix huit mille dinars (18.720.678.000 DA), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au ministre de l'intérieur et des collectivités locales, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre de l'économie et le ministre de l'intérieur et des collectivités locales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 19 janvier 1993.

Bélaïd ABDESSELAM.

TABEAU ANNEXE

**Répartition par chapitre, des crédits ouverts
au titre des dépenses de fonctionnement pour 1993,
au ministre de l'intérieur et des collectivités locales**

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	ADMINISTRATION GENERALE	
	Sous-section I	
	Services centraux	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	94.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	47.060.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	1.500.000
31-81	Personnel coopérant — Rémunérations principales.....	510.000
31-82	Personnel coopérant — Indemnités et allocations diverses.....	90.000
	Total de la 1ère partie.....	143.160.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	50.000
	Total de la 2ème partie.....	50.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	3.500.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	560.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	28.200.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	2.940.000
	Total de la 3ème partie.....	35.200.000

TABLEAU (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	14.500.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	2.820.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	4.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	20.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	300.000
34-07	Administration centrale — Matériel technique des transmissions nationales....	6.000.000
34-08	Administration centrale — Fournitures d'exploitation des transmissions nationales.....	7.300.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	2.150.000
34-92	Administration centrale — Loyers.....	20.000
34-96	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	57.100.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	600.000
	Total de la 5ème partie.....	600.000
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subvention à l'école nationale des transmissions (ENT).....	9.100.000
36-02	Subvention à l'école nationale de la protection civile (ENPC).....	22.100.000
36-03	Subvention au centre d'information et de documentation des élus locaux (CIDEL).....	1.000.000
36-04	Subvention au centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG).....	26.000.000
	Total de la 6ème partie.....	58.200.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Dépenses diverses.....	2.240.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	8.600.000
37-03	Administration centrale — Etat-civil.....	40.000.000
37-04	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	2.400.000
37-05	Administration centrale — Elections.....	1.700.000
	Total de la 7ème partie.....	54.940.000
	Total du titre III.....	349.250.000

TABLEAU (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES		
3ème Partie Action éducative et culturelle		
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	150.000
	Total de la 3ème partie.....	150.000
6ème Partie Action sociale — Assistance et solidarité		
46-01	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	1.920.000
	Total de la 6ème partie.....	1.920.000
	Total du titre IV.....	2.070.000
	Total de la sous-section I.....	351.320.000
Sous-section II Services déconcentrés de l'Etat		
TITRE III MOYENS DES SERVICES		
1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité		
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales.....	1.945.028.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	716.200.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	35.000.000
31-14	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier de la sûreté nationale — Salaires et accessoires de salaires.....	61.044.000
31-92	Services déconcentrés de l'Etat — Traitement des fonctionnaires en congé de longue durée.....	100.000
	Total de la 1ère partie.....	2.757.372.000
2ème Partie Personnel — Pensions et allocations		
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail.....	1.600.000
	Total de la 2ème partie.....	1.600.000
3ème Partie Personnel — Charges sociales		
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial.....	137.000.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives.....	1.000.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	532.190.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales.....	58.320.000
	Total de la 3ème partie.....	728.510.000

TABLEAU (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais.....	19.050.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier.....	11.424.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures.....	16.502.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes.....	16.502.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement.....	3.000.000
34-17	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures pour les services de la sûreté nationale.....	4.953.000
34-52	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel technique des services des transmissions nationales.....	6.347.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile.....	18.000.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers.....	1.269.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	1.000.000
	Total de la 4ème partie.....	98.047.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles.....	17.000.000
35-13	Entretien des immeubles et des installations techniques des services de la sûreté nationale.....	19.390.000
	Total de la 5ème partie.....	36.390.000
	7ème partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services déconcentrés de l'Etat — Dépenses liées à l'administration de l'état d'urgence dans certaines wilayate.....	2.000.000
37-12	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire.....	159.690.000
37-13	Services déconcentrés de l'Etat — Organisation de l'Achaba.....	400.000
37-14	Services déconcentrés de l'Etat — Etat civil.....	2.000.000
37-15	Services déconcentrés de l'Etat — Elections.....	5.300.000
37-16	Services déconcentrés de l'Etat — Programme spécial en faveur des wilayate de l'extrême Sud.....	302.000.000
	Total de la 7ème partie.....	471.390.000
	Total du titre III.....	4.093.309.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	<i>Action éducative et culturelle</i>	
43-12	Services déconcentrés de l'Etat — Formation et perfectionnement des personnels.....	640.000
	Total de la 3ème partie.....	640.000

TABLEAU (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-12	Services déconcentrés de l'Etat — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	150.000.000
	Total de la 6ème partie.....	150.000.000
	Total du titre IV.....	150.640.000
	Total de la sous-section II.....	4.243.949.000
	Total de la section I.....	4.595.269.000
	SECTION II	
	DIRECTION GENERALE DE LA SURETE NATIONALE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Sûreté nationale — Rémunérations principales.....	4.158.393.000
31-02	Sûreté nationale — Indemnités et allocations diverses.....	2.902.859.000
31-03	Sûreté nationale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	30.146.000
	Total de la 1ère partie.....	7.091.398.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Sûreté nationale — Rentes d'accidents du travail.....	1.200.000
	Total de la 2ème partie.....	1.200.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Sûreté nationale — Prestations à caractère familial.....	193.800.000
33-02	Sûreté nationale — Prestations facultatives.....	2.000.000
33-03	Sûreté nationale — Sécurité sociale.....	1.376.000.000
33-04	Sûreté nationale — Contribution aux œuvres sociales.....	120.700.000
	Total de la 3ème partie.....	1.692.500.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Sûreté nationale — Remboursement de frais.....	75.480.000
34-02	Sûreté nationale — Matériel et mobilier.....	174.195.000
34-03	Sûreté nationale — Fournitures.....	62.211.000
34-04	Sûreté nationale — Charges annexes.....	75.778.000
34-05	Sûreté nationale — Habillement.....	800.042.000
34-06	Sûreté nationale — Alimentation.....	272.370.000
34-07	Sûreté nationale — Acquisitions — Fournitures et entretien du matériel technique du service des télécommunications.....	60.747.000
34-08	Sûreté nationale — Matériel de prévention et de protection.....	98.304.000
34-90	Sûreté nationale — Parc automobile.....	376.874.000
34-92	Sûreté nationale — Loyers.....	7.312.000
34-96	Sûreté nationale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat...	3.000.000
	Total de la 4ème partie.....	2.006.313.000

TABLEAU (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Sûreté nationale — Entretien des immeubles et leurs installations techniques...	243.570.000
	Total de la 5ème partie.....	243.570.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Sûreté nationale — Dépenses diverses.....	4.390.000
37-02	Sûreté nationale — Versement forfaitaire.....	399.460.000
	Total de la 7ème partie.....	403.850.000
	Total du titre III.....	11.438.831.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie <i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Sûreté nationale — Bourses — Indemnités de stage — présalaires — Frais de formation.....	430.000
	Total de la 3ème partie.....	430.000
	6ème Partie <i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-01	Sûreté nationale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	74.500.000
	Total de 6ème partie.....	74.500.000
	Total du titre IV.....	74.930.000
	Total de la section II.....	11.513.761.000
	SECTION III DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION CIVILE	
	Sous- Section I Services centraux	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Protection civile — Rémunérations principales.....	1.168.301.000
31-02	Protection civile — Indemnités et allocations diverses.....	485.300.000
31-03	Protection civile — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	600.000
	Total de la 1ère partie.....	1.654.201.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Protection civile — Rentes d'accidents du travail.....	920.000
	Total de la 2ème partie.....	920.000

TABLEAU (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Protection civile — Prestations à caractère familial.....	65.045.000
33-02	Protection civile — Prestations facultatives.....	600.000
33-03	Protection civile — Sécurité sociale.....	330.720.000
33-04	Protection civile — Contribution aux œuvres sociales.....	34.370.000
	Total de la 3ème partie.....	430.735.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Protection civile — Remboursement de frais.....	12.250.000
34-02	Protection civile — Matériel et mobilier.....	13.503.000
34-03	Protection civile — Fournitures.....	1.850.000
34-04	Protection civile — Charges annexes.....	3.100.000
34-05	Protection civile — Habillement.....	100.000.000
34-06	Protection civile — Alimentation.....	10.704.000
34-90	Protection civile — Parc automobile.....	40.000.000
34-92	Protection civile — Loyers.....	831.000
34-96	Protection civile — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	182.248.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Protection civile — Entretien des immeubles.....	1.500.000
	Total de la 5ème partie.....	1.500.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-02	Protection civile — Versement forfaitaire.....	99.110.000
37-03	Protection civile — Conférences et séminaires.....	300.000
	Total de la 7ème partie.....	99.410.000
	Total du titre III.....	2.369.014.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	<i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Protection civile — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	610.000
	Total de la 3ème partie.....	610.000
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-01	Protection civile — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	89.120.000
	Total de la 6ème partie.....	89.120.000
	Total du titre IV.....	89.730.000
	Total de la sous-section I	2.458.744.000

TABLEAU (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	Sous-Section II	
	Services déconcentrés de la protection civile	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-13	Services déconcentrés de la Protection civile — Personnel vacataire et journalier — personnel chargé de la surveillance des baignades — Salaires et accessoires de salaires.....	24.273.000
	Total de la 1ère partie.....	24.273.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés de la Protection civile — Remboursement de frais.....	9.000.000
34-12	Services déconcentrés de la Protection civile — Matériel et mobilier.....	6.576.000
34-13	Services déconcentrés de la Protection civile — Fournitures.....	9.498.000
34-14	Services déconcentrés de la Protection civile — Charges annexes.....	9.498.000
34-16	Services déconcentrés de la Protection civile — Alimentation.....	43.200.000
34-91	Services déconcentrés de la Protection civile — Parc automobile.....	6.000.000
	Total de la 4ème partie.....	83.772.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de la Protection civile — Entretien des immeubles et leurs installations techniques.....	26.000.000
	Total de la 5ème partie.....	26.000.000
	Total du titre III.....	134.045.000
	Total de la sous section II.....	134.045.000
	Total de la section III.....	2.592.789.000
	SECTION IV	
	PALAIS DU GOUVERNEMENT ENTRETIEN ET MAINTENANCE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-21	Palais du Gouvernement — Rémunérations principales.....	7.200.000
31-22	Palais du Gouvernement — Indemnités et allocations diverses.....	1.200.000
31-23	Palais du Gouvernement — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	3.500.000
	Total de la 1ère partie.....	11.900.000

TABLEAU (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-21	Palais du Gouvernement — Prestations à caractère familial.....	229.000
33-22	Palais du Gouvernement — Prestations facultatives.....	40.000
33-23	Palais du Gouvernement — Sécurité sociale.....	1.680.000
	Total de la 3ème partie.....	1.949.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-21	Palais du Gouvernement — Remboursement de frais.....	100.000
34-22	Palais du Gouvernement — Matériel et mobilier.....	100.000
34-23	Palais du Gouvernement — Fournitures.....	420.000
34-24	Palais du Gouvernement — Charges annexes.....	1.000.000
34-25	Palais du Gouvernement — Habillement.....	250.000
34-70	Palais du Gouvernement — Parc automobile.....	200.000
	Total de la 4ème partie.....	2.070.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-21	Palais du Gouvernement — Entretien des immeubles.....	2.000.000
	Total de la 5ème partie.....	2.000.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-25	Palais du Gouvernement — Versement forfaitaire.....	500.000
	Total de la 7ème partie.....	500.000
	Total du titre III.....	18.419.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-21	Palais du Gouvernement — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	440.000
	Total de la 6ème partie.....	440.000
	Total du titre IV.....	440.000
	Total de la section IV.....	18.859.000
	Total général des crédits ouverts au ministre de l'intérieur et des collectivités locales.....	18.720.678.000

Décret exécutif n° 93-22 du 19 janvier 1993 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au ministre de l'éducation nationale.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre de l'économie,

Vu la Constitution, notamment ses articles 81-4° et 116 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée relative aux lois de finances;

Vu le décret législatif n° 93-01 du 19 janvier 1993 portant loi de finances pour 1993 (article 129);

Décète:

Article 1^{er}. — Les crédits d'un montant de soixante dix milliards cent trente quatre millions deux cent quarante huit mille dinars (70.134.248.000 DA), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au ministre de l'éducation nationale, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre de l'économie et le ministre de l'éducation nationale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 19 janvier 1993.

Bélaïd ABDESSELAM.

TABLEAU ANNEXE

**Répartition par chapitre, des crédits ouverts
au titre des dépenses de fonctionnement pour 1993,
au ministre de l'éducation nationale.**

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	Sous-section I	
	Enseignement fondamental et secondaire	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1 ^{ère} Partie	
	<i>Personnel - Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	99.925.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	29.985.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	3.500.000
31-21	Etablissements d'enseignement fondamental — Rémunérations principales.....	24.276.000.000
31-22	Etablissements d'enseignement fondamental — Indemnités et allocations diverses.....	6.057.716.000
31-31	Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Rémunérations principales.....	7.054.610.000
31-32	Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Indemnités et allocations diverses.....	2.104.960.000
31-43	Annexes des établissements d'enseignement fondamental — Rémunérations principales.....	876.406.000
31-44	Annexes des établissements d'enseignement fondamental — Indemnités et allocations diverses.....	225.955.000
	Total de la 1 ^{ère} partie.....	40.729.057.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	100.000
	Total de la 2ème partie.....	100.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	3.493.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	25.037.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	2.442.000
33-21	Etablissements d'enseignement fondamental (annexes comprises) et établissements d'enseignement secondaire et technique — Prestations à caractère familial.....	995.784.000
33-23	Etablissements d'enseignement fondamental (annexes comprises) et établissements d'enseignement secondaire et technique — Sécurité sociale.....	7.692.529.000
33-24	Etablissements d'enseignement fondamental (annexes comprises) et établissements d'enseignement secondaire et technique — Contribution aux œuvres sociales.....	823.810.000
	Total de la 3ème partie.....	9.543.095.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	13.376.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	450.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	4.300.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	6.110.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	150.000
34-41	Personnel d'inspection — Remboursement de frais.....	1.940.000
34-42	Personnel coopérant — Remboursement de frais.....	38.200.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	1.130.000
34-92	Administration centrale — loyers.....	250.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — indemnités dues par l'Etat.....	110.000
	Total de la 4ème partie.....	66.016.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	2.300.000
	Total de la 5ème partie.....	2.300.000
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-21	Subventions aux établissements d'enseignement fondamental.....	977.032.000
36-31	Subventions aux établissements d'enseignement secondaire et technique.....	707.422.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
36-35	Subventions aux instituts de technologie de l'éducation (ITE).....	582.350.000
36-39	Subventions au centre national et aux centres régionaux de formation des cadres de l'éducation (CN et CRFCE).....	18.200.000
36-43	Subventions aux annexes avec internat des établissements d'enseignement fondamental.....	17.050.000
36-45	Subvention à l'institut pédagogique national (IPN).....	28.642.000
36-49	Subvention au centre national d'alphabétisation (CNA).....	8.570.000
36-51	Subvention au centre national d'enseignement généralisé (CNEG).....	39.455.000
36-53	Subvention au centre d'approvisionnement et de maintenance des équipements et des moyens didactiques (CAMEMD).....	25.968.000
36-58	Subvention à l'office national des examens et concours (O.N.E.C).....	96.396.000
36-59	Subvention au centre national de documentation pédagogique (C.N.D.P).....	mémoire
	Total de la 6 ^{ème} partie.....	2.501.085.000
	7 ^{ème} Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — conférences et séminaires.....	mémoire
37-02	Administration centrale — versement forfaitaire.....	7.762.000
37-03	Administration centrale — Etudes.....	6.000.000
37-22	Etablissements d'enseignement fondamental (annexes comprises) et établissements d'enseignement secondaire et technique — Versement forfaitaire.....	2.394.561.000
	Total de la 7 ^{ème} partie.....	2.408.323.000
	Total du titre III.....	55.249.976.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	2 ^{ème} Partie	
	<i>Action Internationale</i>	
42-11	Action éducative exceptionnelle.....	15.000.000
42-51	Frais de fonctionnement de la commission nationale pour l'UNESCO.....	500.000
	Total de la 2 ^{ème} partie.....	15.500.000
	3 ^{ème} Partie	
	<i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Bourses.....	178.080.000
43-35	Instituts de technologie de l'éducation et centres de formation des cadres et l'éducation — Etudiants — Bourses.....	39.435.000
43-41	Encouragement aux œuvres complémentaires de l'école.....	2.040.000
43-42	Cantines scolaires.....	300.000.000
43-43	Action éducative en faveur de l'émigration.....	147.000.000
43-60	Encouragement pour la formation et le perfectionnement des personnels de l'éducation.....	40.500.000
43-61	Encouragement pour l'activité culturelle et sportive dans les établissements d'enseignement fondamental.....	18.697.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
43-62	Encouragement pour l'activité culturelle et sportive dans les établissements d'enseignement secondaire et technique.....	7.280.000
43-63	Contribution aux charges de l'office national des publications scolaires (O.N.P.S.).....	60.000.000
	Total de la 3 ^{ème} partie.....	793.032.000
	6 ^{ème} Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et Solidarité</i>	
46-01	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	801.000.000
	Total de la 6 ^{ème} partie.....	801.000.000
	7 ^{ème} Partie	
	<i>Action sociale — Prévoyance</i>	
47-21	Santé scolaire.....	6.000.000
	Total de la 7 ^{ème} partie.....	6.000.000
	Total du titre IV.....	1.615.532.000
	Total de la sous-section I.....	56.865.508.000
	Sous-Section II	
	Enseignement supérieur	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1 ^{ère} Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	42.361.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	13.749.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	1.000.000
31-81	Personnel coopérant — Rémunérations principales.....	12.144.000
	Total de la 1 ^{ère} partie.....	69.254.000
	2 ^{ème} Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	190.000
	Total de la 2 ^{ème} partie.....	190.000
	3 ^{ème} Partie	
	<i>Personnel — Charges Sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	1.800.000
33-02	Administration centrale — Prestation facultatives.....	100.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	11.200.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	983.000
	Total de la 3 ^{ème} partie.....	14.083.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	4.300.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	1.300.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	5.800.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	4.750.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	180.000
34-81	Personnel coopérant — Remboursement de frais.....	11.000.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	950.000
34-92	Administration centrale — Loyers.....	250.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	28.540.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	1.300.000
	Total de la 5ème partie.....	1.300.000
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subventions aux établissements d'enseignement supérieur.....	6.596.568.000
36-02	Subventions aux centres des œuvres sociales universitaires.....	5.003.000.000
	Total de la 6ème partie.....	11.599.568.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	2.500.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	3.360.000
	Total de la 7ème partie.....	5.860.000
	Total du titre III.....	11.718.795.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	2ème Partie	
	<i>Action Internationale</i>	
42-01	Frais de fonctionnement de la commission nationale pour l'UNESCO.....	mémoire
	Total de la 2ème partie.....	mémoire
	3ème Partie	
	<i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Administration centrale — Frais de formation de courte durée en Algérie.....	400.000
43-02	Administration centrale — Bourses à l'étranger de durée égale ou inférieure à six mois.....	445.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
43-03	Frais de gestion d'une cité universitaire à l'étranger.....	800.000
43-04	Administration centrale — Activités sportives (C.R.T.A.).....	mémoire
43-05	Frais de recyclage et de perfectionnement des enseignants du supérieur.....	7.000.000
	Total de la 3ème partie.....	8.645.000
	4ème Partie	
	<i>Action économique — Encouragements et interventions</i>	
44-01	Contribution aux charges de l'office des publications universitaires (O.P.U.).....	35.000.000
44-02	Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (C.R.E.A.D.).....	8.000.000
44-03	Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides (C.R.S.T.R.A.).....	10.000.000
44-04	Centre de recherche scientifique et technique sur le développement de la langue arabe(C.R.S.T.D.L.A.).....	2.000.000
44-05	Centre de recherche scientifique et technique en anthropologie sociale et culturelle(C.R.S.T.A.S.C.).....	2.000.000
44-06	Centre de recherche scientifique et technique en analyse physico-chimique (C.R.S.T.A.P.C.).....	2.000.000
	Total de la 4ème partie.....	59.000.000
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-01	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	900.000
	Total de la 6ème partie.....	900.000
	Total du titre IV.....	68.545.000
	Total de la sous-section II.....	11.787.340.000
	Sous-Section III	
	Recherche scientifique	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	8.600.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	3.000.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	480.000
	Total de la 1ère partie.....	12.080.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	20.000
	Total de la 2ème partie.....	20.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges Sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	250.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	mémoire
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	2.682.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	50.000
	Total de la 3ème partie.....	2.982.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	990.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	800.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	1.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	1.300.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	30.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	400.000
34-92	Administration centrale — Loyers.....	mémoire
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	4.530.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	1.300.000
	Total de la 5ème partie.....	1.300.000
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subvention à l'agence nationale pour la protection de l'environnement.....	19.300.000
	Total de la 6ème partie.....	19.300.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	696.000
37-02	Administration centrale — Frais d'évaluation de projets de recherche.....	900.000
	Total de la 7ème partie.....	1.596.000
	Total du titre III.....	41.808.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	<i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Frais de formation.....	mémoire

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
43-02	Contribution à la vulgarisation des activités scientifiques.....	2.000.000
	Total de la 3ème partie.....	2.000.000
	4ème Partie	
	<i>Action économique — Encouragements et interventions</i>	
44-01	Contribution aux centres de recherche.....	420.000.000
	Total de la 4ème partie.....	420.000.000
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-01	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	386.000
	Total de la 6ème partie.....	386.000
	Total du titre IV.....	422.386.000
	Total de la sous-section III.....	464.194.000
	Total de la section I.....	69.117.042.000
SECTION II		
SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT		
TITRE III		
MOYENS DES SERVICES		
1ère Partie		
<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>		
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales.....	549.660.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	142.161.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	22.000.000
	Total de la 1ère partie.....	713.821.000
2ème Partie		
<i>Personnel — Pensions et allocations</i>		
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail.....	2.642.000
	Total de la 2ème partie.....	2.642.000
3ème Partie		
<i>Personnel — Charges Sociales</i>		
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial.....	24.958.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	134.594.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales.....	11.833.000
	Total de la 3ème partie.....	171.385.000
4ème Partie		
<i>Matériel et fonctionnement des services</i>		
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais.....	28.000.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier.....	6.000.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures.....	8.790.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes.....	11.228.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement.....	500.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile.....	4.300.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers.....	290.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	288.000
	Total de la 4 ^{ème} partie.....	59.396.000
	5 ^{ème} Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles.....	11.100.000
	Total de la 5 ^{ème} partie.....	11.100.000
	7 ^{ème} Partie	
	Dépenses diverses	
37-21	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire.....	40.519.000
	Total de la 7 ^{ème} partie.....	40.519.000
	Total du titre III.....	998.863.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6 ^{ème} Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-11	Services déconcentrés de l'Etat — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	18.343.000
	Total de la 6 ^{ème} partie.....	18.343.000
	Total du titre IV.....	18.343.000
	Total de la section II.....	1.017.206.000
	Total général des crédits ouverts au ministre de l'éducation nationale.....	70.134.248.000

Décret exécutif n° 93-23 du 19 janvier 1993 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au ministre de l'Industrie et des mines.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre de l'économie,

Vu la Constitution, notamment ses articles 81-4° et 116 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances;

Vu le décret législatif n° 93-01 du 19 janvier 1993 portant loi de finances pour 1993 (article 129);

Décète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de cinq cent quatre vingt seize millions quatre cent vingt cinq mille dinars (596.425.000 DA), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au ministre de l'industrie et des mines, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre de l'économie et le ministre de l'industrie et des mines sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 19 janvier 1993.

Bélaïd ABDESSELAM.

TABLEAU ANNEXE

**Répartition, par chapitre, des crédits ouverts
au titre des dépenses de fonctionnement pour 1993,
au ministre de l'industrie et des mines.**

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel - rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	50.470.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	17.270.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	3.490.000
	Total de la 1ère partie.....	71.230.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	10.000
	Total de la 2ème partie.....	10.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	1.900.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	70.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	13.547.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	1.434.000
	Total de la 3ème partie.....	16.951.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	8.160.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	1.300.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	1.950.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	5.970.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	160.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	1.850.000
34-92	Administration centrale — loyers.....	2.000.000
34-96	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	21.400.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	1.200.000
	Total de la 5ème partie.....	1.200.000
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subvention au centre des œuvres sociales universitaires de Boumerdès (COSU).....	73.455.000
36-02	Subvention à l'institut national d'électricité et d'électronique (INELEC).....	41.400.000
36-03	Subvention à l'institut national d'études et de recherches en maintenance (INMA).....	7.100.000
36-04	Subvention à l'institut national de génie mécanique (INGM).....	40.639.000
36-05	Subvention à l'institut national des industries manufacturières (INIM).....	58.745.000
36-06	Subvention à l'institut national des matériaux de construction (INMC).....	38.012.000
36-07	Subvention à l'institut national des industries alimentaires (INIA).....	27.549.000
36-08	Subvention à l'institut national de la productivité et du développement industriel (INPED).....	19.500.000
36-09	Subvention à l'office national de la métrologie légale (ONML).....	16.800.000
	Total de la 6ème partie.....	323.200.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — conférences et séminaires.....	300.000
37-02	Administration centrale — versement forfaitaire.....	4.065.000
	Total de la 7ème partie.....	4.365.000
	Total du titre III.....	438.356.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
TITRE IV		
INTERVENTIONS PUBLIQUES		
3ème Partie		
<i>Action éducative et culturelle</i>		
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage, présalaires — frais de formation de courte durée.....	600.000
	Total de la 3ème partie.....	600.000
4ème Partie		
<i>Action économique — Encouragements et interventions</i>		
44-01	Contribution à l'institut algérien de normalisation et de propriété industrielle (I.N.A.P.I.).....	10.200.000
44-02	Administration centrale — Contribution aux associations d'utilité publique.....	2.000.000
44-03	Contribution à l'office national de la recherche géologique et minière.....	24.000.000
	Total de la 4ème partie.....	36.200.000
6ème Partie		
<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>		
46-01	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	1.314.000
	Total de la 6ème partie.....	1.314.000
	Total du titre IV.....	38.114.000
	Total de la section I.....	476.470.000
SECTION II		
SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT		
TITRE III		
MOYENS DES SERVICES		
1ère Partie		
<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>		
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales.....	60.000.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	19.635.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	3.125.000
	Total de la 1ère partie.....	82.760.000
2ème Partie		
<i>Personnel — Pensions et allocations</i>		
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail.....	58.000
	Total de la 2ème partie.....	58.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges Sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial.....	3.650.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives.....	120.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	15.927.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales.....	1.410.000
	Total de la 3ème partie.....	21.107.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais.....	1.500.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier.....	1.900.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures.....	1.600.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes.....	1.700.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement.....	120.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile.....	1.400.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers.....	250.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	8.480.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles.....	1.500.000
	Total de la 5ème partie.....	1.500.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire.....	4.780.000
	Total de la 7ème partie.....	4.780.000
	Total du titre III.....	118.685.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-11	Services déconcentrés de l'Etat — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	1.270.000
	Total de la 6ème partie.....	1.270.000
	Total du titre IV.....	1.270.000
	Total de la section II.....	119.955.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'industrie et des mines.....	596.425.000

Décret exécutif n° 93-24 du 19 janvier 1993 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au ministre des moudjahidine.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre de l'économie,

Vu la Constitution, notamment ses articles 81-4° et 116 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances;

Vu le décret législatif n° 93-01 du 19 janvier 1993 portant loi de finances pour 1993 (article 129);

Décète:

Article 1^{er}. — Les crédits d'un montant de neuf cent cinquante millions huit cent quatre vingt quinze mille dinars (950.895.000 DA), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au ministre des moudjahidine, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre de l'économie et le ministre des moudjahidine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 19 janvier 1993.

Bélaïd ABDESSELAM.

TABLEAU ANNEXE

**Répartition par chapitre, des crédits ouverts
au titre des dépenses de fonctionnement pour 1993,
au ministre des moudjahidine.**

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1 ^{ère} Partie	
	<i>Personnel - Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	35.000.000
31-02	Administration centrale — indemnités et allocations diverses.....	13.000.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	3.900.000
	Total de la 1 ^{ère} partie.....	51.900.000
	2 ^{ème} Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	120.000
	Total de la 2 ^{ème} partie.....	120.000
	3 ^{ème} Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	1.500.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	55.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	7.000.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	900.000
	Total de la 3 ^{ème} partie.....	9.455.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	1.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	7.625.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	6.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	2.100.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	140.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	1.150.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	80.000
	Total de la 4ème partie.....	18.095.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	1.600.000
	Total de la 5ème partie.....	1.600.000
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Administration centrale — Subvention de fonctionnement au Centre national d'appareillages des invalides victimes de la guerre de libération et aux centres de repos.....	34.000.000
36-02	Administration centrale — Subvention de fonctionnement au Musée National du Djihad.....	30.000.000
	Total de la 6ème partie.....	64.000.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	10.500.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	2.000.000
37-03	Administration centrale — Dépenses relatives à la confection de médailles.....	2.000.000
37-04	Administration centrale — Journées commémoratives et historiques de la lutte de libération nationale.....	1.000.000
37-05	Administration centrale — Dépenses relatives à la protection des lieux historiques.....	1.300.000
37-06	Administration centrale — Dépenses relatives aux prix du 1er novembre.....	750.000
	Total de la 7ème partie.....	17.550.000
	Total du titre III.....	162.720.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	<i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Frais de formation.....	200.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
43-03	Administration centrale — Contribution aux frais de fonctionnement des associations liées à la lutte de libération nationale.....	65.000.000
	Total de la 3 ^{ème} partie.....	65.200.000
	6 ^{ème} Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-01	Administration centrale — Pensions aux moudjahidine et ayants droit de choudhada, aux victimes d'engins explosifs et à leurs ayants droit ainsi qu'aux grands invalides victimes civiles.....	500.000.000
46-02	Administration centrale — Frais de transports de moudjahidine et ayants droit.....	5.000
46-03	Administration centrale — Frais de soins, de cures thermales et de séjour en stations thermales des moudjahidine.....	33.500.000
46-04	Administration centrale — Assistance exceptionnelle aux moudjahidine et ayants droit nécessiteux.....	200.000
46-05	Administration centrale — Frais de rapatriement de corps de choudhada et invalides de guerre décédés à l'étranger ainsi que les transferts inter-wilayas.....	500.000
46-06	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	1.000.000
	Total de la 6 ^{ème} partie.....	535.205.000
	Total du titre IV.....	600.405.000
	Total de la section I.....	763.125.000
	SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1 ^{ère} Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales.....	90.000.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	38.000.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	3.800.000
	Total de la 1 ^{ère} partie.....	131.800.000
	2 ^{ème} Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail.....	50.000
	Total de la 2 ^{ème} partie.....	50.000
	3 ^{ème} Partie	
	<i>Personnel — Charges Sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial.....	4.220.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives.....	100.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	20.000.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales.....	1.600.000
	Total de la 3 ^{ème} partie.....	25.920.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais.....	1.200.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier.....	4.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures.....	3.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes.....	3.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement.....	350.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile.....	750.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers.....	520.000
	Total de la 4ème partie.....	12.820.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles.....	3.000.000
35-19	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des cimetières de chouhada.....	2.700.000
	Total de la 5ème partie.....	5.700.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-15	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire.....	6.000.000
37-18	Services déconcentrés de l'Etat — Identification des lieux historiques.....	900.000
37-19	Services déconcentrés de l'Etat — Journées commémoratives et historiques de la lutte de libération nationale.....	1.000.000
	Total de la 7ème partie.....	7.900.000
	Total du titre III.....	184.190.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-11	Services déconcentrés de l'Etat — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	3.580.000
	Total de la 6ème partie.....	3.580.000
	Total du titre IV.....	3.580.000
	Total de la section II.....	187.770.000
	Total des crédits ouverts au ministre des moudjahidine.....	950.895.000

Décret exécutif n° 93-25 du 19 janvier 1993 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au ministre de l'agriculture.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre de l'économie,

Vu la Constitution, notamment ses articles 81-4° et 116 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu le décret législatif n° 93-01 du 19 janvier 1993 portant loi de finances pour 1993 (article 129) ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de trois milliards trois cent cinq millions sept cent quatorze mille dinars (3.305.714.000 DA), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au ministre de l'agriculture, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre de l'économie et le ministre de l'agriculture sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 19 janvier 1993.

Bélaïd ABDESSELAM.

TABEAU ANNEXE

**Répartition, par chapitre, des crédits ouverts
au titre des dépenses de fonctionnement pour 1993,
au ministre de l'agriculture.**

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	52.410.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	11.000.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	4.500.000
31-81	Administration centrale — Personnel coopérant — Rémunérations principales...	4.500.000
31-82	Administration centrale — Personnel coopérant — Indemnités et allocations diverses.....	600.000
	Total de la 1ère partie.....	73.010.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	91.000
	Total de la 2ème partie.....	91.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	2.800.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	65.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	13.000.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	1.400.000
	Total de la 3ème partie.....	17.265.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	8.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	2.400.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	2.200.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	2.500.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	200.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	1.615.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	16.925.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	1.000.000
	Total de la 5ème partie.....	1.000.000
	6ème Partie	
	<i>Subvention de fonctionnement</i>	
36-01	Subvention aux Centres de formation des forêts.....	18.000.000
36-02	Subvention à l'Institut national de la recherche forestière (INRF).....	41.000.000
36-03	Subvention aux réserves cynégétiques et parcs nationaux.....	58.000.000
36-04	Subvention à l'Agence nationale pour la conservation de la nature (A.N.N.).....	22.000.000
36-05	Subvention aux Ecoles de formation technique de pêcheurs (EFTP).....	24.000.000
36-06	Subvention à l'Institut de technologie des pêches et de l'aquaculture.....	10.000.000
36-14	Subvention à l'Agence nationale de réalisation et de gestion des infrastructures hydrauliques pour l'irrigation et le drainage.....	37.000.000
36-31	Subvention au Centre national pédagogique agricole (CNAP).....	13.000.000
36-32	Subvention à l'Institut national de formation supérieure en agronomie de Mostaganem.....	65.000.000
36-33	Subvention aux Instituts de technologie moyens agricoles (ITMA).....	129.000.000
36-34	Subvention aux Centres de formation et de vulgarisation agricoles (CFVA).....	47.000.000
36-35	Subvention à l'Institut national de formation supérieure en agronomie Saharienne de Ouargla.....	19.000.000
36-36	Subvention aux Instituts de formation de techniciens supérieurs de l'agriculture (I.F.T.S.A.).....	35.000.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
36-41	Subvention à l'Institut national de la recherche agronomique d'Algérie (I.N.R.A.A.).....	39.000.000
36-51	Subvention aux Instituts techniques de la production végétale.....	161.000.000
36-52	Subvention aux Instituts techniques de la production animale.....	50.000.000
36-61	Subvention à l'Institut national de la protection des végétaux (I.N.P.V.).....	55.000.000
36-62	Subvention à l'Institut national de la santé animale (I.N.S.A.).....	56.000.000
36-71	Subvention au Haut commissariat au développement de la steppe (H.C.D.S.).....	14.500.000
36-81	Subvention au Centre national de documentation agricole (C.N.D.A.).....	4.500.000
36-91	Subvention à l'Agence nationale des forêts (A.N.F.).....	978.034.110
36-92	Subvention à l'Agence nationale pour le développement des pêches (A.N.D.P.).....	39.468.000
36-93	Subvention à l'Institut national des sols, de l'irrigation et du drainage (I.N.S.I.D.).....	7.000.000
36-94	Subvention au Commissariat du développement de l'agriculture des régions Sahariennes.....	9.000.000
36-95	Subvention au Centre national de contrôle et de certification des semences et plantes.....	3.000.000
	Total de la 6ème partie.....	1.934.502.110
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	550.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	4.100.000
	Total de la 7ème partie.....	4.650.000
	Total du titre III.....	2.047.443.110
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	300.000
	Total de la 3ème partie.....	300.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragement et interventions	
44-01	Administration centrale — Expositions et manifestation.....	900.000
44-02	Administration centrale — Contribution au Centre national de l'insemination artificielle et de l'amélioration génétique (C.N.I.A.A.G.).....	7.000.000
44-24	Administration centrale — Information et vulgarisation.....	4.000.000
44-32	Contribution au parc des loisirs.....	6.000.000
	Total de la 4ème partie.....	17.900.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-01	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	1.900.000
	Total de la 6ème partie.....	1.900.000
	Total du titre IV.....	20.100.000
	Total de la section I.....	2.067.543.110
	SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales.....	767.919.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	98.204.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	19.750.000
	Total de la 1ère partie.....	885.873.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail.....	2.494.000
	Total de la 2ème partie.....	2.494.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial.....	35.621.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives.....	162.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	172.506.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales.....	14.568.000
	Total de la 3ème partie.....	222.857.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais.....	10.433.750
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier.....	997.750
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures.....	6.757.200
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes.....	8.491.720
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement.....	1.142.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile.....	9.499.550
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers.....	726.920
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	5.000
	Total de la 4ème partie.....	38.053.890
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles.....	6.585.000
	Total de la 5ème partie.....	6.585.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-12	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire.....	48.873.000
	Total de la 7ème partie.....	48.873.000
	Total du titre III.....	1.204.735.890
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie <i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-11	Services déconcentrés de l'Etat — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	33.435.000
	Total de la 6ème partie.....	33.435.000
	Total du titre IV.....	33.435.000
	Total de la section II.....	1.238.170.890
	Total des crédits ouverts au ministre de l'agriculture.....	3.305.714.000

Décret exécutif n° 93-26 du 19 janvier 1993 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au ministre des affaires religieuses.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre de l'économie,

Vu la Constitution, notamment ses articles 81-4° et 116 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu le décret législatif n° 93-01 du 19 janvier 1993 portant loi de finances pour 1993 (article 129) ;

Décrète :

Article 1^{er}. — Les crédits d'un montant de deux milliards deux cent douze millions quatre vingt quinze mille dinars (2.212.095.000 DA), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au ministre des affaires religieuses, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre de l'économie et le ministre des affaires religieuses sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 19 janvier 1993.

Bélaïd ABDESSELAM.

TABEAU ANNEXE

Répartition, par chapitre, des crédits ouverts
au titre des dépenses de fonctionnement pour 1993,
au ministre des affaires religieuses.

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1 ^{ère} Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	24.600.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	7.500.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	2.200.000
	Total de la 1 ^{ère} partie.....	34.300.000
	2 ^{ème} Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	10.000
	Total de la 2 ^{ème} partie.....	10.000
	3 ^{ème} Partie	
	<i>Personnel — charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	1.500.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	20.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	6.200.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	700.000
	Total de la 3 ^{ème} partie.....	8.420.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
4ème Partie		
<i>Matériel et fonctionnement des services</i>		
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	1.300.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	800.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	3.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	1.500.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	100.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	600.000
34-92	Administration centrale — Loyers.....	500.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	5.000
	Total de la 4ème partie.....	7.805.000
5ème Partie		
<i>Travaux d'entretien</i>		
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	1.000.000
	Total de la 5ème partie.....	1.000.000
6ème Partie		
<i>Subventions de fonctionnement</i>		
36-01	Administration centrale — Subvention aux établissements pour la formation des cadres du culte.....	34.000.000
36-41	Administration centrale — Subvention au centre culturel islamique d'Alger (C.C.I.).....	4.700.000
	Total de la 6ème partie.....	38.700.000
7ème Partie		
<i>Dépenses diverses</i>		
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	1.450.000
37-41	Administration centrale — Séminaire sur la pensée islamique.....	mémoire
	Total de la 7ème partie.....	1.450.000
	Total du titre III.....	91.685.000
TITRE IV		
INTERVENTIONS PUBLIQUES		
2ème Partie		
<i>Action internationale</i>		
42-01	Administration centrale — Action internationale.....	14.800.000
	Total de la 2ème partie.....	14.800.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	<i>Action éducative et culturelle</i>	
43-02	Administration centrale — Frais d'organisation de concours de récitants du Coran.....	510.000
43-11	Administration centrale — Activités religieuses en faveur de l'émigration.....	1.000.000
43-21	Administration centrale — Encouragement aux fondations à caractère islamique et culturel.....	29.500.000
	Total de la 3ème partie.....	31.010.000
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-01	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	890.000
	Total de la 6ème partie.....	890.000
	Total du titre IV.....	46.700.000
	Total de la section I.....	138.385.000
	SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales.....	1.300.000.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses..	200.000.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	22.000.000
	Total de la 1ère partie.....	1.522.000.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial.....	120.970.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives.....	mémoire
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	220.000.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales.....	26.000.000
	Total de la 3ème partie.....	366.970.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais.....	1.800.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier.....	2.000.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures.....	2.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes.....	3.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement.....	100.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers.....	100.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	300.000
	Total de la 4 ^{ème} partie.....	9.300.000
	5 ^{ème} Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles.....	3.000.000
	Total de la 5 ^{ème} partie.....	3.000.000
	7 ^{ème} Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-12	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire.....	63.000.000
	Total de la 7 ^{ème} partie.....	63.000.000
	Total du titre III.....	1.964.270.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6 ^{ème} Partie	
	<i>Action Sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-11	Services déconcentrés de l'Etat — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	109.440.000
	Total de la 6 ^{ème} partie.....	109.440.000
	Total du titre IV.....	109.440.000
	Total de la section II.....	2.073.710.000
	Total des crédits ouverts au ministre des affaires religieuses.....	2.212.095.000

Décret exécutif n° 93-27 du 19 janvier 1993 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au ministre de l'habitat.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre de l'économie,

Vu la Constitution, notamment ses articles 81-4° et 116 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu le décret législatif n° 93-01 du 19 janvier 1993 portant loi de finances pour 1993 (article 129) ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant d'un milliard six cent quatre vingt six millions sept cent soixante neuf mille dinars (1.686.769.000 DA), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au ministre de l'habitat, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre de l'économie et le ministre de l'habitat sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 19 janvier 1993.

Bélaïd ABDESSELAM.

TABLEAU ANNEXE

Répartition, par chapitre, des crédits ouverts
au titre des dépenses de fonctionnement pour 1993,
au ministre de l'habitat.

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	29.698.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	11.000.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	3.000.000
31-81	Administration centrale — Personnel coopérant — Rémunérations principales.	1.000.000
31-82	Administration centrale — Personnel coopérant — Indemnités et allocations diverses.....	161.000
	Total de la 1ère partie.....	44.859.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	980.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	119.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	8.140.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	1.200.000
	Total de la 3ème partie.....	10.439.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	5.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	1.500.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	5.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	3.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	190.000
34-81	Administration centrale — Personnel coopérant — Remboursement de frais.....	106.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	1.112.000
34-92	Administration centrale — Loyers.....	509.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	16.427.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	1.527.000
	Total de la 5ème partie.....	1.527.000
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-42	Subvention aux instituts nationaux de formation des techniciens supérieurs en bâtiment.....	47.000.000
36-45	Subvention à l'institut national de formation en bâtiment (I.N.F.O.R.B.A.).....	53.000.000
	Total de la 6ème partie.....	100.000.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	2.441.000
37-03	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	100.000
	Total de la 7ème partie.....	2.541.000
	Total du titre III.....	175.793.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	<i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stages — Présalaires — Frais de formation.....	800.000
	Total de la 3ème partie.....	800.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	<i>Action économique — Encouragements et interventions</i>	
44-42	Contribution de l'Etat aux programmes de recherche scientifique.....	35.000.000
44-43	Prix national de l'architecture.....	1.800.000
	Total de la 4ème partie.....	36.800.000
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-01	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	750.000
	Total de la 6ème partie.....	750.000
	Total du titre IV.....	38.350.000
	Total de la section I.....	214.143.000
	SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Rémunérations principales.....	620.000.000
31-12	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Indemnités et allocations diverses.....	270.000.000
31-13	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	20.600.000
	Total de la 1ère partie.....	910.600.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-11	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Rentes d'accidents du travail.....	100.000
	Total de la 2ème partie.....	100.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Prestations à caractère familial.....	40.000.000
33-12	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Prestations facultatives.....	987.000
33-13	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Sécurité sociale..	158.000.000
33-14	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Contribution aux œuvres sociales.....	17.670.000
	Total de la 3ème partie.....	216.657.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Remboursement de frais.....	6.000.000
34-12	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Matériel et mobilier.....	5.500.000
34-13	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Fournitures.....	4.400.000
34-14	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Charges annexes.....	6.400.000
34-15	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Habillement.....	535.000
34-91	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Parc automobile.....	19.000.000
34-93	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Loyers.....	2.100.000
34-98	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction —Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	43.945.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction —Entretien des immeubles.....	5.000.000
	Total de la 5ème partie.....	5.000.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction —Versement forfaitaire.....	54.000.000
	Total de la 7ème partie.....	54.000.000
	Total du titre III.....	1.230.302.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	<i>Action Sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-11	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	21.100.000
	Total de la 6ème partie.....	21.100.000
	Total du titre IV.....	21.100.000
	Total de la section II.....	1.251.402.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION III	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'URBANISME	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>	
31-11	Services déconcentrés de l'urbanisme — Rémunérations principales.....	37.200.000
31-12	Services déconcentrés de l'urbanisme — Indemnités et allocations diverses.....	14.000.000
31-13	Services déconcentrés de l'urbanisme — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	2.110.000
	Total de la 1ère partie.....	53.310.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-11	Services déconcentrés de l'urbanisme — Rentes d'accidents du travail.....	mémoire
	Total de la 2ème partie.....	mémoire
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés de l'urbanisme — Prestations à caractère familial.....	6.000.000
33-12	Services déconcentrés de l'urbanisme — Prestations facultatives.....	13.000
33-13	Services déconcentrés de l'urbanisme — Sécurité sociale.....	10.240.000
33-14	Services déconcentrés de l'urbanisme — Contribution aux œuvres sociales.....	1.400.000
	Total de la 3ème partie.....	17.653.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés de l'urbanisme — Remboursement de frais.....	300.000
34-12	Services déconcentrés de l'urbanisme — Matériel et mobilier.....	400.000
34-13	Services déconcentrés de l'urbanisme — Fournitures.....	600.000
34-14	Services déconcentrés de l'urbanisme — Charges annexes.....	1.200.000
34-15	Services déconcentrés de l'urbanisme — Habillement.....	30.000
34-91	Services déconcentrés de l'urbanisme — Parc automobile.....	1.500.000
34-93	Services déconcentrés de l'urbanisme — Loyers.....	mémoire
34-98	Services déconcentrés de l'urbanisme — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	4.040.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de l'urbanisme — Entretien des immeubles.....	500.000
	Total de la 5ème partie.....	500.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services déconcentrés de l'urbanisme — Versement forfaitaire.....	3.072.000
	Total de la 7ème partie.....	3.072.000
	Total du titre III.....	78.575.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	<i>Action Sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-11	Services déconcentrés de l'urbanisme — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	1.000.000
	Total de la 6ème partie.....	1.000.000
	Total du titre IV.....	1.000.000
	Total de la section III.....	79.575.000
	SECTION IV	
	SERVICES DECONCENTRES DE LA CONSTRUCTION	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>	
31-11	Services déconcentrés de la construction — Rémunérations principales.....	63.500.000
31-12	Services déconcentrés de la construction — Indemnités et allocations diverses.	30.000.000
31-13	Services déconcentrés de la construction — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	5.050.000
	Total de la 1ère partie.....	98.550.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-11	Services déconcentrés de la construction — Rentes d'accidents du travail.....	74.000
	Total de la 2ème partie.....	74.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés de la construction — Prestations à caractère familial.....	11.000.000
33-12	Services déconcentrés et de la construction — Prestations facultatives.....	60.000
33-13	Services déconcentrés de la construction — Sécurité sociale.....	18.700.000
33-14	Services déconcentrés de la construction — Contribution aux œuvres sociales.....	2.040.000
	Total de la 3ème partie.....	31.800.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés de la construction — Remboursement de frais.....	300.000
34-12	Services déconcentrés de la construction — Matériel et mobilier.....	400.000
34-13	Services déconcentrés de la construction — Fournitures.....	500.000
34-14	Services déconcentrés de la construction — Charges annexes.....	1.200.000
34-15	Services déconcentrés de la construction — Habillement.....	55.000
34-91	Services déconcentrés de la construction — Parc automobile.....	1.550.000
34-93	Services déconcentrés de la construction — Loyers.....	mémoire
34-98	Services déconcentrés de la construction — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	4.015.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de la construction — Entretien des immeubles.....	600.000
	Total de la 5ème partie.....	600.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services déconcentrés de la construction — Versement forfaitaire.....	5.610.000
	Total de la 7ème partie.....	5.610.000
	Total du titre III.....	140.649.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	<i>Action Sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-11	Services déconcentrés de la construction — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	1.000.000
	Total de la 6ème partie.....	1.000.000
	Total du titre IV.....	1.000.000
	Total de la section IV.....	141.649.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'habitat.....	1.686.769.000

Décret exécutif n° 93-28 du 19 janvier 1993 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au ministre de la santé et de la population.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre de l'économie,

Vu la Constitution, notamment ses articles 81-4° et 116 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu le décret législatif n° 93-01 du 19 janvier 1993 portant loi de finances pour 1993 (article 129) ;

Décète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de seize milliards sept cent treize millions neuf cent soixante trois mille (16.713.963.000 DA), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au ministre de la santé et de la population, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre de l'économie et le ministre de la santé et de la population sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 19 janvier 1993.

Bélaïd ABDESSELAM.

TABLEAU ANNEXE

**Répartition, par chapitre, des crédits ouverts
au titre des dépenses de fonctionnement pour 1993,
au ministre de la santé et de la population.**

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	34.654.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	12.160.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	2.600.000
	Total de la 1ère partie.....	49.414.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	50.000
	Total de la 2ème partie.....	50.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	930.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	8.823.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	837.000
	Total de la 3ème partie.....	10.590.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	6.225.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	860.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	1.555.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	3.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	84.000
34-81	Personnel coopérant — Remboursement de frais.....	500.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	1.045.000
34-92	Administration centrale — Loyers.....	mémoire
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	13.279.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	800.000
	Total de la 5ème partie.....	800.000
	6ème Partie	
	<i>Subvention de fonctionnement</i>	
36-01	Subvention aux Instituts de technologie de la Santé Publique (ITSP).....	47.917.000
36-02	Subvention à l'institut National de la Santé Publique (INSP).....	27.350.000
36-03	Subvention aux Ecoles de Formation Paramédicale (EFP).....	280.557.000
36-04	Subvention à l'Ecole Nationale de Santé (ENSP).....	12.000.000
	Total de la 6ème partie.....	367.824.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	945.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	2.646.000
	Total de la 7ème partie.....	3.591.000
	Total du titre III.....	445.548.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	<i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Action d'éducation sanitaire.....	5.000.000
	Total de la 3ème partie.....	5.000.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-01	Participation de l'Etat aux dépenses de fonctionnement des secteurs sanitaires et des établissements hospitaliers spécialisés y compris les centres hospitalo-universitaires.....	15.500.000.000
46-02	Encouragements aux oeuvres de sauvegarde de la santé.....	500.000
46-03	Contribution au financement des activités du Croissant Rouge Algérien (CRA).....	830.000
46-04	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	520.000
46-05	Administration centrale — Règlement des impayées dues à l'hôpital central de l'Armée au titre des soins prodigués aux démunis non-assurés sociaux.....	mémoire
	Total de la 6ème partie.....	15.501.850.000
	Total du titre IV.....	15.506.850.000
	Total de la section I.....	15.952.398.000
	SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales.....	251.000.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	51.000.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	7.000.000
	Total de la 1ère partie.....	309.000.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail.....	521.000
	Total de la 2ème partie.....	521.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial.....	7.800.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives.....	mémoire
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Planification — Sécurité sociale.....	60.000.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales.....	4.822.000
	Total de la 3ème partie.....	72.622.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais.....	5.000.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier.....	4.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures.....	5.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes.....	5.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement.....	600.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile.....	5.248.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers.....	874.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	mémoire
	Total de la 4ème partie.....	25.722.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles.....	3.100.000
	Total de la 5ème partie.....	3.100.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire.....	18.200.000
	Total de la 7ème partie.....	18.200.000
	Total du titre III.....	429.165.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-11	Services déconcentrés de l'Etat — Enfants assistés et protection de l'enfance....	38.200.000
46-12	Services déconcentrés de l'Etat — Action en faveur des vieillards, infirmes et incapables.....	22.000.000
46-13	Service déconcentrés de l'Etat — Protection sociale des aveugles — Allocations spéciales.....	267.000.000
46-14	Service déconcentrés de l'Etat — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	5.200.000
	Total de la 6ème partie.....	332.400.000
	Total du titre IV.....	332.400.000
	Total de la section II.....	761.565.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la santé et de la population.	16.713.963.000

Décret exécutif n° 93-29 du 19 janvier 1993 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au ministre du travail et des affaires sociales.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre de l'économie,

Vu la Constitution, notamment ses articles 81-4° et 116 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances;

Vu le décret législatif n° 93-01 du 19 janvier 1993 portant loi de finances pour 1993 (article 129);

Décète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant d'un milliard deux cent douze millions quatre cent treize mille dinars (1.212.413.000 DA), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au ministre du travail et des affaires sociales, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre de l'économie et le ministre du travail et des affaires sociales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 19 janvier 1993.

Bélaïd ABDESSELAM.

TABLEAU ANNEXE

**Répartition, par chapitre, des crédits ouverts
au titre des dépenses de fonctionnement pour 1993,
au ministre du travail et des affaires sociales.**

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
SECTION I		
SERVICES CENTRAUX		
TITRE III		
MOYENS DES SERVICES		
1ère Partie		
<i>Personnel - Rémunérations d'activité</i>		
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	33.000.000
31-02	Administration centrale — indemnités et allocations diverses.....	9.643.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	3.738.000
31-21	Administration centrale de l'Inspection générale du travail — Rémunérations principales.....	4.600.000
31-22	Administration centrale de l'Inspection générale du travail — Indemnités et allocations diverses.....	1.502.000
31-23	Administration centrale de l'Inspection générale du travail — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	108.000
	Total de la 1ère partie.....	52.591.000
2ème Partie		
<i>Personnel — Pensions et allocations</i>		
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	40.000
32-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Rentes d'accidents du travail.....	mémoire
	Total de la 2ème partie.....	40.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	649.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	7.906.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	975.000
33-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Prestations à caractère familial.....	102.000
33-22	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Prestations facultatives.....	mémoire
33-23	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Sécurité sociale...	1.138.000
33-24	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Contribution aux œuvres sociales.....	158.000
	Total de la 3ème partie.....	10.928.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	5.500.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	400.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	1.950.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	2.500.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	150.000
34-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Remboursement de frais.....	400.000
34-22	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Matériel et mobilier.....	310.000
34-23	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Fournitures.....	510.000
34-24	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Charges annexes.....	250.000
34-25	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Habillement.....	10.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	1.265.000
34-91	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Parc automobile.....	150.000
34-92	Administration centrale — Loyers.....	600.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
34-98	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	14.015.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	3.000.000
35-21	Administration centrale de l'inspection du travail générale — Entretien des immeubles.....	100.000
	Total de la 5ème partie.....	3.100.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
6ème Partie		
<i>Subventions de fonctionnement</i>		
36-01	Subvention à l'agence nationale de l'emploi (A.N.E.M).....	85.000.000
36-02	Subvention à l'agence nationale pour le développement de l'emploi (A.N.D.E)..	6.900.000
36-03	Subvention à l'agence nationale pour l'organisation de la protection sociale (A.N.P.S).....	3.000.000
36-05	Subvention au centre national de formation professionnelle pour handicapés physiques (C.N.F.P.H.P) Khemisti.....	10.000.000
36-06	Subvention au centre national de formation des personnels spécialisés pour l'enfance la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence et de l'assistance sociale (C.N.F.P.S) Birkhadem.....	14.000.000
36-07	Subvention au centre national de formation des personnels spécialisés des établissements pour handicapés (C.N.F.P.H) Constantine.....	17.500.000
	Total de la 6ème partie.....	136.400.000
7ème Partie		
<i>Dépenses diverses</i>		
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	855.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	2.432.000
37-05	Administration centrale — Frais de documentation technique et d'impression....	300.000
37-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Conférences et séminaires	150.000
37-22	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Versement forfaitaire.....	350.000
	Total de la 7ème partie.....	4.087.000
	Total du titre III.....	221.161.000
TITRE IV		
INTERVENTIONS PUBLIQUES		
3ème Partie		
<i>Action éducative et culturelle</i>		
43-31	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Frais de formation.....	400.000
43-33	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Bourses — Indemnités de stage — Frais de formation.....	600.000
	Total de la 3ème partie.....	1.000.000
6ème Partie		
<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>		
46-01	Contribution aux dépenses de fonctionnement des établissements spécialisés....	723.841.000
46-02	Encouragement aux associations à caractère social.....	14.500.000
46-03	Encouragement aux associations à caractère syndical.....	20.000.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
46-04	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	432.000
46-05	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	68.000
	Total de la 6 ^{ème} partie.....	758.841.000
	Total du titre IV.....	759.841.000
	Total de la section I.....	981.002.000
SECTION II		
SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT		
TITRE III		
MOYENS DES SERVICES		
1 ^{ère} Partie		
<i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>		
31-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Rémunérations principales.....	113.565.000
31-12	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Indemnités et allocations diverses.....	45.000.000
31-13	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	3.427.000
	Total de la 1 ^{ère} partie.....	161.992.000
2 ^{ème} Partie		
<i>Personnel — Pensions et allocations</i>		
32-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Rentes d'accidents du travail.....	5.000
	Total de la 2 ^{ème} partie.....	5.000
3 ^{ème} Partie		
<i>Personnel — Charges Sociales</i>		
33-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Prestations à caractère familial.....	3.672.000
33-12	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Prestation facultatives.....	mémoire
33-13	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Sécurité sociale.....	31.713.000
33-14	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Contribution aux œuvres sociales.....	3.669.000
	Total de la 3 ^{ème} partie.....	39.054.000
4 ^{ème} Partie		
<i>Matériel et fonctionnement des services</i>		
34-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Remboursement de frais.....	3.090.000
34-12	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Matériel et mobilier.....	2.500.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
34-13	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Fournitures.....	4.800.000
34-14	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Charges annexes...	3.800.000
34-15	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Habillement.....	479.000
34-80	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Parc automobile....	1.360.000
34-81	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Loyers.....	500.000
34-82	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4 ^{ème} partie.....	16.539.000
	5 ^{ème} Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Entretien des immeubles.....	1.859.000
	Total de la 5 ^{ème} partie.....	1.859.000
	7 ^{ème} Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Versement forfaitaire.....	9.514.000
	Total de la 7 ^{ème} partie.....	9.514.000
	Total du titre III.....	228.963.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6 ^{ème} Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	2.448.000
	Total de la 6 ^{ème} partie.....	2.448.000
	Total du titre IV.....	2.448.000
	Total de la section II.....	231.411.000
	Total des crédits ouverts au ministre du travail et des affaires sociales.....	1.212.413.000

Décret exécutif n° 93-30 du 19 janvier 1993 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au ministre de la formation professionnelle.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre de l'économie,

Vu la Constitution, notamment ses articles 81-4° et 116 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu le décret législatif n° 93-01 du 19 janvier 1993 portant loi de finances pour 1993 (article 129) ;

Décète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de trois milliards quatre cent quatre vingt douze millions trois cent soixante quatorze mille dinars (3.492.374.000 DA), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au ministre de la formation professionnelle, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre de l'économie et le ministre de la formation professionnelle sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 19 janvier 1993.

Bélaïd ABDESSELAM.

TABLEAU ANNEXE

Répartition, par chapitre, des crédits ouverts
au titre des dépenses de fonctionnement pour 1993,
au ministre de la formation professionnelle.

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	29.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	11.000.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	1.100.000
	Total de la 1ère partie.....	41.100.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	mémoire
	Total de la 2ème partie.....	mémoire
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	900.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	100.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	8.000.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
33-04	Administration centrale — Sécurité sociale des apprentis.....	54.000.000
33-05	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	507.000
	Total de la 3ème partie.....	63.507.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	5.900.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	950.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	4.500.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	3.200.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	36.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	1.000.000
34-92	Administration centrale — Loyers.....	mémoire
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	15.596.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles à usage administratif.....	1.500.000
	Total de la 5ème partie.....	1.500.000
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subvention à l'Institut National de la Formation Professionnelle (I.N.F.P.).....	26.800.000
36-02	Subvention aux Instituts de Formation Professionnelle (I.F.P.).....	150.000.000
36-03	Subvention aux Centres de Formation Professionnelle et de l'Apprentissage (C.F.P.A.).....	2.405.702.000
36-04	Subvention aux Centres de Formation Administrative (C.F.A.).....	43.000.000
36-05	Subvention aux Instituts Nationaux Spécialisés de Formation Professionnelle (I.N.S.F.P.).....	350.000.000
	Total de la 6ème partie.....	2.975.502.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	2.400.000
37-02	Administration centrale — Frais d'études et d'enquêtes.....	2.000.000
37-03	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	1.500.000
	Total de la 7ème partie.....	5.900.000
	Total du titre III.....	3.103.105.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	<i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Frais de formation.....	340.000
	Total de la 3ème partie.....	340.000
	4ème Partie	
	<i>Action économique — Encouragements et interventions</i>	
44-01	Contribution au Centre d'Etudes et de Recherche sur les Professions et les Qualifications (C.E.R.P.E.Q.).....	4.000.000
44-02	Contribution au Centre National de l'Enseignement Professionnel à distance (CNEPD).....	13.000.000
44-03	Contribution à l'Institut National de Développement et de Promotion de la Formation Continue (I.N.D.E.F.O.C.).....	8.000.000
	Total de la 4ème partie.....	25.000.000
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-01	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	606.000
	Total de la 6ème partie.....	606.000
	Total du titre IV.....	25.946.000
	Total de la section I.....	3.129.051.000
	SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'EAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales.....	200.000.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	46.600.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	4.410.000
31-92	Services déconcentrés de l'Etat — Traitements des fonctionnaires en congé de longue durée.....	mémoire
	Total de la 1ère partie.....	251.010.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail.....	60.000
	Total de la 2ème partie.....	60.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel + Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial.....	7.000.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives.....	mémoire
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	48.613.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales.....	3.132.000
	Total de la 3ème partie.....	58.745.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais.....	5.200.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier.....	5.760.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures.....	9.500.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes.....	4.320.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement.....	500.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile.....	4.360.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers.....	768.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	300.000
	Total de la 4ème partie.....	30.708.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles à usage administratif.....	3.600.000
	Total de la 5ème partie.....	3.600.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire.....	14.700.000
	Total de la 7ème partie.....	14.700.000
	Total du titre III.....	358.823.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-11	Services déconcentrés de l'Etat — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	4.500.000
	Total de la 6ème partie.....	4.500.000
	Total du titre IV.....	4.500.000
	Total de la section II.....	363.323.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la formation professionnelle.....	3.492.374.000

Décret exécutif n° 93-31 du 19 janvier 1993 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au ministre du tourisme et de l'artisanat

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre de l'économie,

Vu la Constitution, notamment ses articles 81-4° et 116 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu le décret législatif n° 93-01 du 19 janvier 1993 portant loi de finances pour 1993 (article 129) ;

Décète :

Article 1^{er}. — Les crédits d'un montant de cent cinquante trois millions deux cent vingt sept mille dinars (153.227.000 DA), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au ministre du tourisme et de l'artisanat, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre de l'économie et le ministre du tourisme et de l'artisanat sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 19 janvier 1993.

Bélaïd ABDESSELAM.

TABLEAU ANNEXE

**Répartition, par chapitre, des crédits ouverts
au titre des dépenses de fonctionnement pour 1993,
au ministre du tourisme et de l'artisanat**

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	22.600.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	11.179.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	1.265.000
	Total de la 1ère partie.....	35.044.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	763.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	50.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	4.800.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	1.056.000
	Total de la 3ème partie.....	6.669.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	3.555.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	13.430.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	4.955.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	3.700.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	113.000
34-06	Administration centrale — Impression et diffusion de brochures à caractère artisanal et touristique.....	3.000.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	2.500.000
34-92	Administration centrale — Loyers.....	509.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	31.772.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	1.000.000
	Total de la 5ème partie.....	1.000.000
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Administration centrale — Subvention à l'office national du tourisme (O.N.T.).....	48.000.000
	Total de la 6ème partie.....	48.000.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	1.500.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	1.800.000
	Total de la 7ème partie.....	3.300.000
	Total du titre III.....	125.785.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	<i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	2.100.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
43-02	Administration centrale — Manifestations artisanales.....	3.000.000
43-03	Administration centrale — Aide aux associations d'utilité publique — Offices locaux du tourisme.....	8.000.000
	Total de la 3ème partie.....	13.100.000
	4ème Partie	
	<i>Action économique — Encouragements et interventions</i>	
44-01	Contribution au centre national de la formation dans le tourisme.....	5.000.000
44-02	Contribution à la chambre nationale des métiers (C.N.M.).....	350.000
44-03	Contribution aux chambres régionales des métiers (C.R.M.).....	1.600.000
44-04	Contribution à l'agence nationale de l'artisanat traditionnel (A.N.A.R.T.).....	5.000.000
	Total de la 4ème partie.....	11.950.000
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-01	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	2.392.000
	Total de la 6ème partie.....	2.392.000
	Total du titre IV.....	27.442.000
	Total des crédits ouverts au ministre du tourisme et de l'artisanat....	153.227.000

Décret exécutif n° 93-32 du 19 janvier 1993 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au ministre de la culture et de la communication.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre de l'économie,

Vu la Constitution, notamment ses articles 81-4° et 116 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances;

Vu le décret législatif n° 93-01 du 19 janvier 1993 portant loi de finances pour 1993 (article 129);

Décète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de deux milliards cinquante sept millions soixante seize mille dinars (2.057.076.000 DA), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au ministre de la culture et de la communication, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre de l'économie et le ministre de la culture et de la communication sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 19 janvier 1993.

Bélaïd ABDESSELAM.

TABEAU ANNEXE

Répartition, par chapitre, des crédits ouverts
au titre des dépenses de fonctionnement pour 1993,
au ministre de la culture et de la communication.

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel - Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	45.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	17.160.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	1.350.000
31-90	Administration centrale — Traitement des fonctionnaires en congé de longue durée.....	mémoire
	Total de la 1ère partie.....	63.510.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	50.000
	Total de la 2ème partie.....	50.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	2.600.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	30.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	12.660.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	1.590.000
	Total de la 3ème partie.....	16.880.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	7.970.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	1.600.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	3.250.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	3.100.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	180.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	1.600.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	17.710.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	3.000.000
	Total de la 5ème partie.....	3.000.000
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subvention à l'Institut National Supérieur de Formation Musicale.....	19.000.000
36-02	Subvention à la Bibliothèque Nationale.....	23.000.000
36-03	Subvention à l'Institut National des Arts Dramatiques et Chorégraphiques.....	13.000.000
36-04	Subvention au Centre National des Etudes Historiques.....	15.000.000
36-05	Subvention à l'Ecole Supérieure des Beaux Arts.....	34.000.000
36-06	Subvention au Palais de la Culture.....	18.000.000
36-07	Subvention à l'Agence Nationale d'Archéologie et de Protection des Sites et Monuments Historiques.....	50.000.000
36-08	Subvention à l'Office du Parc National de l'Ahaggar.....	43.000.000
36-09	Subvention à l'Office du Parc National du Tassili.....	14.000.000
36-10	Subvention aux Musées Nationaux.....	60.780.000
36-11	Subvention aux Maisons de la Culture.....	64.100.000
36-12	Subvention aux Etablissements de la Cinématographie.....	11.000.000
36-13	Subvention au Centre Culturel Algérien de Paris.....	41.000.000
36-14	Subvention à l'Office de Protection et de Promotion de la Vallée du M'Zab.....	2.500.000
	Total de la 6ème partie.....	408.380.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	2.200.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	3.800.000
	Total de la 7ème partie.....	6.000.000
	Total du titre III.....	515.530.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	<i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires et frais de formation.....	600.000
43-02	Administration centrale — Organisations de manifestations culturelles — Cinématographiques — Festivals de cinéma.....	5.800.000
43-03	Administration centrale — Acquisition d'objets d'œuvres d'arts.....	mémoire
43-04	Administration centrale — Encouragement aux associations à caractère culturel.	12.000.000
43-05	Administration centrale — Encouragement aux activités culturelles et audiovisuelles.....	1.350.000
43-06	Administration centrale — Encouragement au fonctionnement des centres de culture et d'information.....	800.000
	Total de la 3ème partie.....	20.550.000
	4ème Partie	
	<i>Action économique — Encouragements et interventions</i>	
44-01	Administration centrale — Contribution à l'Entreprise Nationale de Télévision (E.N.T.V).....	500.000.000
44-02	Administration centrale — Contribution à l'Entreprise Nationale de télédiffusion (E.N.T.D).....	390.000.000
44-03	Administration centrale — Contribution à l'Entreprise Nationale de Radiodiffusion Sonore (E.N.R.S).....	236.000.000
44-04	Administration centrale — Contribution à l'Agence Nationale des Actualités Filmée (A.N.A.F).....	23.800.000
44-05	Administration centrale — Contribution à l'Entreprise Nationale de Production Audiovisuelle (E.N.P.A).....	30.000.000
44-06	Administration centrale — Contribution aux Activités Théâtrales.....	60.000.000
44-07	Administration centrale — Contribution à l'Agence Preses-Service (A.P.S).....	140.000.000
44-08	Administration centrale — Contribution au Centre National de Documentation, de Presse et d'Information (C.N.D.P.I).....	3.000.000
44-09	Administration centrale — Contribution à l'Agence de Photographie et d'Information (A.P.I).....	3.500.000
44-10	Administration centrale — Contribution à la publication de la revue (ATHAKAFA).....	1.800.000
	Total de la 4ème partie.....	1.388.100.000
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-01	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	1.400.000
	Total de la 6ème partie.....	1.400.000
	Total du titre IV.....	1.410.050.000
	Total de la Section I.....	1.925.580.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Direction de la culture et de la communication — Rémunérations principales...	62.500.000
31-12	Direction de la culture et de la communication — Indemnités et allocations diverses.....	18.750.000
31-13	Direction de la culture et de la communication — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	3.856.000
	Total de la 1ère partie.....	85.106.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges Sociales</i>	
33-11	Direction de la culture et de la communication — Prestations à caractère familial.....	2.400.000
33-12	Direction de la culture et de la communication — Prestations facultatives.....	480.000
33-13	Direction de la culture et de la communication — Sécurité sociale.....	16.250.000
	Total de la 3ème partie.....	19.130.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Direction de la culture et de la communication — Remboursement de frais.....	6.800.000
34-12	Direction de la culture et de la communication — Matériel et mobilier.....	6.800.000
34-13	Direction de la culture et de la communication — Fournitures.....	3.400.000
34-14	Direction de la culture et de la communication — Charges annexes.....	3.400.000
34-15	Direction de la culture et de la communication — Habillement.....	mémoire
34-91	Direction de la culture et de la communication — Parc automobile.....	mémoire
34-98	Direction de la culture et de la communication — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	mémoire
	Total de la 4ème partie.....	20.400.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Direction de la culture et de la communication — Entretien des immeubles.....	960.000
	Total de la 5ème partie.....	960.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Direction de la culture et de la communication — Versement forfaitaire.....	4.900.000
	Total de la 7ème partie.....	4.900.000
	Total du titre III.....	130.496.000
	 TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-11	Direction de la culture et de la communication — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	1.000.000
	Total de la 6ème partie.....	1.000.000
	Total du titre IV.....	1.000.000
	Total de la section II.....	131.496.000
	 Total général des crédits ouverts au ministre de la culture et de la communication.....	 2.057.076.000

Décret exécutif n° 93-33 du 19 janvier 1993 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au ministre de la jeunesse et des sports

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre de l'économie,

Vu la Constitution, notamment ses articles 81-4° et 116 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu le décret législatif n° 93-01 du 19 janvier 1993 portant loi de finances pour 1993 (article 129) ;

Décète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de deux milliards dix sept millions trois cent quarante six mille dinars (2.017.346.000 DA), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au ministre de la jeunesse et des sports, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre de l'économie et le ministre de la jeunesse et des sports sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 19 janvier 1993.

Bélaïd ABDESSELAM.

TABLEAU ANNEXE

**Répartition, par chapitre, des crédits ouverts
au titre des dépenses de fonctionnement pour 1993,
au ministre de la jeunesse et des sports.**

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	33.120.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	11.000.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	3.000.000
31-81	Administration centrale — Personnel coopérant — Rémunérations principales....	1.500.000
31-82	Administration centrale — Personnel coopérant — Indemnités et allocations diverses.....	20.000
	Total de la 1ère partie.....	48.640.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	35.000
	Total de la 2ème partie.....	35.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	2.000.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	8.800.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	865.000
	Total de la 3ème partie.....	11.665.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	3.800.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	1.300.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	1.100.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	3.100.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	140.000
34-06	Administration centrale — Fournitures techniques pédagogiques et matériel de jeunesse.....	10.000.000
34-07	Administration centrale — Matériel et fournitures informatiques.....	700.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	1.400.000
34-92	Administration centrale — Loyers.....	80.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	21.630.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	1.200.000
	Total de la 5ème partie.....	1.200.000
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subvention aux Instituts nationaux de formation supérieure (I.N.F.S.) de sport et de jeunesse.....	187.000.000
36-12	Subvention au centre national d'information et de documentation sportive (C.N.I.D.S.).....	9.140.000
36-13	Subvention au centre national d'information et d'animation de la jeunesse (C.N.I.A.J.).....	9.600.000
36-21	Subvention aux centres d'information et d'animation de la jeunesse (C.I.A.J.)...	97.000.000
36-31	Subvention au centre national des équipes nationales (C.N.E.N.).....	9.100.000
36-41	Subvention aux offices des parcs omnisports de wilaya (O.P.O.W.).....	52.000.000
36-51	Subvention au centre des fédérations sportives (C.F.S.).....	45.000.000
	Total de la 6ème partie.....	408.840.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	2.640.000
37-05	Administration centrale — Communication et production didactique dans le secteur de la jeunesse.....	3.000.000
37-21	Administration centrale — Rencontres nationales de jeunesse.....	14.000.000
37-22	Administration centrale — Rencontres internationales de jeunesse.....	5.500.000
	Total de la 7ème partie.....	25.140.000
	Total du titre III.....	517.150.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	<i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	1.100.000
43-02	Contribution aux associations sportives.....	150.000.000
43-04	Contribution à l'agence nationale des loisirs de la jeunesse (A.N.A.L.J.).....	13.000.000
43-05	Encouragement aux associations de jeunes.....	32.000.000
	Total de la 3ème partie.....	196.100.000
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-01	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	2.160.000
	Total de la 6ème partie.....	2.160.000
	Total du titre IV.....	198.260.000
	Total de la section I.....	715.410.000
	SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales.....	670.000.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	200.000.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	15.000.000
31-92	Services déconcentrés de l'Etat — Traitements des fonctionnaires en congé de longue durée.....	mémoire
	Total de la 1ère partie.....	885.000.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail.....	680.000
	Total de la 2ème partie.....	680.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial.....	41.000.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives.....	400.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	159.800.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales.....	16.300.000
	Total de la 3ème partie.....	217.500.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais.....	6.000.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier.....	5.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures.....	10.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes.....	5.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement.....	1.000.000
34-16	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel technique et pédagogique de sport et de jeunesse.....	18.000.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile.....	4.656.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers.....	500.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	200.000
	Total de la 4ème partie.....	50.356.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles.....	10.000.000
	Total de la 5ème partie.....	10.000.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services déconcentrés de l'Etat — Assurances des élèves.....	3.000.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
37-12	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire.....	42.000.000
	Total de la 7ème partie.....	45.000.000
	Total du titre III.....	1.208.536.000
TITRE IV		
INTERVENTIONS PUBLIQUES		
3ème Partie		
<i>Action éducative et culturelle</i>		
43-11	Services déconcentrés de l'Etat — Encouragement et contribution aux associations de promotion, d'insertion et d'animation de jeunes et aux associations de pratiques physiques et sportives.....	40.000.000
43-13	Services déconcentrés de l'Etat — Frais de formation inhérents à la promotion, l'insertion et l'animation des activités de jeunes et des pratiques physiques et sportives.....	15.000.000
	Total de la 3ème partie.....	55.000.000
6ème Partie		
<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>		
46-11	Services déconcentrés de l'Etat — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	38.400.000
	Total de la 6ème partie.....	38.400.000
	Total du titre IV.....	93.400.000
	Total de la section II.....	1.301.936.000
	Total des crédits ouverts au ministre de jeunesse et des sports.....	2.017.346.000

Décret exécutif n° 93-34 du 19 janvier 1993 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au ministre des postes et télécommunications

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre de l'économie,

Vu la Constitution, notamment ses articles 81-4° et 116 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu le décret législatif n° 93-01 du 19 janvier 1993 portant loi de finances pour 1993 (article 129) ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de cent cinquante trois millions six cent soixante mille dinars (153.660.000 DA), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au ministre des postes et télécommunications, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre de l'économie et le ministre des postes et télécommunications sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 19 janvier 1993.

Bélaïd ABDESSELAM.

TABLEAU ANNEXE

Répartition, par chapitre, des crédits ouverts
au titre des dépenses de fonctionnement pour 1993,
au ministre des postes et télécommunications

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	63.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	27.570.000
	Total de la 1ère partie.....	90.570.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	50.000
	Total de la 2ème partie.....	50.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	1.900.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	18.114.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	1.715.000
	Total de la 3ème partie.....	21.729.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	4.300.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	550.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	1.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	640.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	20.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	800.000
34-92	Administration centrale — Loyers.....	509.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	7.829.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	2.000.000
	Total de la 5ème partie.....	2.000.000
	6ème Partie	
	<i>Subvention de fonctionnement</i>	
36-01	Subvention à l'institut des télécommunications d'Oran.....	24.700.000
	Total de la 6ème partie.....	24.700.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	5.434.000
37-03	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	200.000
	Total de la 7ème partie.....	5.634.000
	Total du titre III.....	152.512.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	<i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	200.000
	Total de la 3ème partie.....	200.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
46-01	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	948.000
	Total de la 6ème partie.....	948.000
	Total du titre IV.....	1.148.000
	Total des crédits ouverts au ministre des postes et télécommunications.....	153.660.000

Décret exécutif n° 93-35 du 19 janvier 1993 portant répartition des crédits ouverts, par la loi de finances pour 1993, au ministre des postes et télécommunications, au titre du budget annexe pour les dépenses de fonctionnement.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre de l'économie,

Vu la Constitution, notamment ses articles 81-4° et 116 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu le décret législatif n° 93-01 du 19 janvier 1993 portant loi de finances pour 1993 (article 130) ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de douze milliards cent cinquante six millions six cent mille dinars (12.156.600.000 DA) ouverts, par la loi de finances pour 1993, au ministre des postes et télécommunications, au titre du budget annexe pour les dépenses de fonctionnement, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre de l'économie et le ministre des postes et télécommunications sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 19 janvier 1993.

Bélaïd ABDESSELAM.

TABLEAU ANNEXE

**Répartition par chapitre, des crédits ouverts
par la loi de finances pour 1993, au ministre des postes et télécommunications,
au titre du budget annexe pour les dépenses de fonctionnement**

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	<i>Dettes amortissables</i>	
670	Frais financiers.....	517.000.000
	Total de la dette amortissable.....	517.000.000
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
610	Salaires du personnel ouvrier.....	50.000.000
6121	Services extérieurs — Rémunérations principales.....	3.200.000.000
6122	Salaires du personnel suppléant de renfort et de remplacement.....	40.000.000
6128	Primes et indemnités diverses.....	1.603.300.000
615	Rémunérations diverses.....	10.000.000
619	Couverture de mesures en faveur du personnel.....	mémoire
	Total des dépenses de personnel.....	4.903.300.000
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
617	Charges de prestations sociales et de pensions civiles.....	1.322.800.000
618	Contribution aux œuvres sociales.....	162.845.000
	Total des charges sociales.....	1.485.645.000
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
60	Achats.....	644.500.000
613	Remboursement de frais.....	120.655.000
62	Impôts et taxes.....	294.720.000
63	Entretien, travaux et fournitures.....	417.000.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
630	Loyers et charges locatives.....	5.500.000
636	Etudes, recherches et documentation technique.....	11.000.000
64	Transports et déplacements.....	110.000.000
	Total des dépenses de matériel et fonctionnement des services.....	1.603.375.000
	<i>Dépenses diverses</i>	
66	Frais divers de gestion.....	95.000.000
681	Dotation aux amortissements.....	1.000.000.000
690	Diminutions de stocks.....	mémoire
691	Utilisation de provisions antérieures constituées.....	mémoire
693	Dépenses exceptionnelles.....	mémoire
6941	Excédent d'exploitation affecté aux investissements et au remboursement de la dette en capital (virement à la 2 ^{ème} section).....	1.952.280.000
6942	Excédent d'exploitation affecté à la couverture des déficits des gestions antérieures.....	mémoire
6943	Excédent affecté au fonds de revenus complémentaires des personnels.....	600.000.000
	Total des dépenses diverses.....	3.647.280.000
	Total pour les dépenses de fonctionnement.....	12.156.600.000

Décret exécutif n° 93-36 du 19 janvier 1993 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au ministre des transports.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre de l'économie,

Vu la Constitution, notamment ses articles 81-4° et 116 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances;

Vu le décret législatif n° 93-01 du 19 janvier 1993 portant loi de finances pour 1993 (article 129) ;

Décète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de un milliard quatre cent quatre vingt douze millions sept cent vingt cinq mille dinars (1.492.725.000 DA), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au ministre des transports, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre de l'économie et le ministre des transports sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 19 janvier 1993.

Bélaïd ABDESSELAM.

TABLEAU ANNEXE

Répartition, par chapitre, des crédits ouverts
au titre des dépenses de fonctionnement pour 1993,
au ministre des transports.

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	30.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	10.370.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	1.663.000
	Total de la 1ère partie.....	42.033.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	60.000
	Total de la 2ème partie.....	60.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	1.133.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	40.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	8.100.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	762.000
	Total de la 3ème partie.....	10.035.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	7.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	2.250.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	2.100.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	2.200.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	100.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	820.000
34-92	Administration centrale — Loyers.....	509.000
34-96	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	180.000
	Total de la 4ème partie.....	15.159.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	1.000.000
	Total de la 5ème partie.....	1.000.000
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subvention à l'Institut hydrométéorologique de formation et de recherche (IHFR).....	19.150.000
36-02	Subvention à l'Office national de la météorologie (ONM).....	180.000.000
36-03	Subvention à l'Institut supérieur maritime (ISM).....	25.000.000
36-04	Subvention à l'Institut supérieur de formation ferroviaire (ISFF).....	12.000.000
36-05	Subvention à l'Ecole nationale d'application des techniques de transport terrestre (ENATT).....	8.900.000
36-06	Subvention à l'Ecole technique de formation et d'instruction maritime de Mostaganem (ETFIM).....	6.600.000
36-07	Subvention à l'Ecole technique de formation et d'instruction maritime de Béjaïa (ETFIM).....	6.000.000
36-08	Subvention au Centre national pour l'étude et la recherche en inspection technique automobile (C NERITA).....	mémoire
	Total de la 6ème partie.....	257.650.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	1.000.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	2.422.000
	Total de la 7ème partie.....	3.422.000
	Total du titre III.....	329.359.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	<i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	1.100.000
	Total de la 3ème partie.....	1.100.000
	4ème Partie	
	<i>Action économique — Encouragements et interventions</i>	
44-01	Convention Etat-SNTF.....	900.000.000
44-02	Contribution et cotisation aux organismes internationaux non gouvernementaux.....	140.000
44-03	Contribution de l'Etat aux établissements de gestion de services aéroportuaires (EGSA).....	3.500.000
44-04	Contribution aux centres nationaux d'aviation légère (CNAL).....	2.500.000
44-05	Frais relatifs aux activités de prévention et de sécurité routière.....	6.000.000
	Total de la 4ème partie.....	912.140.000
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-01	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	671.000
	Total de la 6ème partie.....	671.000
	Total du titre IV.....	913.911.000
	Total de la section I.....	1.243.270.000
	SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales.....	107.000.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	46.500.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	5.300.000
	Total de la 1ère partie.....	158.800.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail.....	400.000
	Total de la 2ème partie.....	400.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial.....	6.300.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives.....	120.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	30.700.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales.....	2.330.000
	Total de la 3ème partie.....	39.450.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais.....	15.700.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier.....	7.500.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures.....	6.500.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes.....	2.600.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement.....	190.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile.....	2.400.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers.....	140.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	35.040.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles.....	2.000.000
	Total de la 5ème partie.....	2.000.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire.....	9.210.000
	Total de la 7ème partie.....	9.210.000
	Total du titre III.....	244.900.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-11	Services déconcentrés de l'Etat — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	4.555.000
	Total de la 6ème partie.....	4.555.000
	Total du titre IV.....	4.555.000
	Total de la section II.....	249.455.000
	Total des crédits ouverts au ministre des transports.....	1.492.725.000

Décret exécutif n° 93-37 du 19 janvier 1993 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au ministre de l'énergie.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre de l'économie,

Vu la Constitution, notamment ses articles 81-4° et 116 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances;

Vu le décret législatif n° 93-01 du 19 janvier 1993 portant loi de finances pour 1993 (article 129);

Décète:

Article 1^{er}. — Les crédits d'un montant de trois cent soixante cinq millions cent quarante trois mille dinars (365.143.000 DA), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au ministre de l'énergie, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre de l'économie et le ministre de l'énergie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 19 janvier 1993.

Bélaïd ABDESSELAM.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre, des crédits ouverts
au titre des dépenses de fonctionnement pour 1993,
au ministre de l'énergie.

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES 1 ^{ère} Partie <i>Personnel - Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	35.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	10.770.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	3.300.000
31-81	Administration centrale — Personnel coopérant — Rémunérations principales	3.000.000
	Total de la 1 ^{ère} partie.....	52.070.000
	2 ^{ème} Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	20.000
	Total de la 2 ^{ème} partie.....	20.000
	3 ^{ème} Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	800.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	40.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	9.200.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	697.000
	Total de la 3 ^{ème} partie.....	10.737.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	8.429.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	1.750.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	1.100.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	4.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	100.000
34-81	Administration centrale — Personnel coopérant — Remboursement de frais.....	700.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	990.000
34-92	Administration centrale — loyers.....	1.800.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	18.879.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	2.000.000
	Total de la 5ème partie.....	2.000.000
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subvention à l'institut algérien du pétrole (IAP).....	115.000.000
	Total de la 6ème partie.....	115.000.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — conférences et séminaires.....	1.400.000
37-02	Administration centrale — versement forfaitaire.....	2.800.000
	Total de la 7ème partie.....	4.200.000
	Total du titre III.....	202.906.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	2ème Partie	
	<i>Action internationale</i>	
42-01	Administration centrale — Contribution et cotisation aux organismes internationaux non gouvernementaux.....	3.000.000
	Total de la 2ème partie.....	3.000.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	<i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	800.000
	Total de la 3ème partie.....	800.000
	4ème Partie	
	<i>Action économique — Encouragements et interventions</i>	
44-01	Contribution au centre de recherche pour la valorisation des hydrocarbures et leurs dérivés (CERHYD).....	17.500.000
	Total de la 4ème partie.....	17.500.000
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-01	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	600.000
	Total de la 6ème partie.....	600.000
	Total du titre IV.....	21.900.000
	Total de la section I.....	224.806.000
	SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales.....	70.000.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	27.000.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	6.202.000
	Total de la 1ère partie.....	103.202.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail.....	58.000
	Total de la 2ème partie.....	58.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges Sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial.....	3.000.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives.....	120.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	15.230.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales.....	1.408.000
	Total de la 3ème partie.....	19.758.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais.....	1.500.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier.....	1.900.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures.....	1.600.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes.....	1.700.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement.....	190.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile.....	1.400.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers.....	250.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	8.550.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles.....	1.500.000
	Total de la 5ème partie.....	1.500.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-12	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire.....	6.000.000
	Total de la 7ème partie.....	6.000.000
	Total du titre III.....	139.068.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-11	Services déconcentrés de l'Etat — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	1.269.000
	Total de la 6ème partie.....	1.269.000
	Total du titre IV.....	1.269.000
	Total de la section II.....	140.337.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'énergie.....	365.143.000

Décret exécutif n° 93-38 du 19 janvier 1993 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au ministre de l'équipement.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre de l'économie,

Vu la Constitution, notamment ses articles 81-4° et 116 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu le décret législatif n° 93-01 du 19 janvier 1993 portant loi de finances pour 1993 (article 129) ;

Décète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de quatre milliards cent cinquante deux millions neuf cent vingt six mille dinars (4.152.926.000 DA), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1993, au ministre de l'équipement, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre de l'économie et le ministre de l'équipement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 19 janvier 1993.

Bélaïd ABDESSELAM.

TABLEAU ANNEXE

Répartition, par chapitre, des crédits ouverts
au titre des dépenses de fonctionnement pour 1993,
au ministre de l'équipement.

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	57.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	20.000.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	4.235.000
31-81	Administration centrale — Personnel coopérant — Rémunérations principales.	800.000
31-82	Administration centrale — Personnel coopérant — Indemnités et allocations diverses.....	422.000
	Total de la 1ère partie.....	82.457.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	81.000
	Total de la 2ème partie.....	81.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	3.000.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	81.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	14.746.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	1.450.000
	Total de la 3ème partie.....	19.277.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	9.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	950.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	3.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	6.800.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	250.000
34-81	Administration centrale — Personnel coopérant — Remboursement de frais....	80.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	4.750.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dûes par l'Etat.....	200.000
	Total de la 4ème partie.....	25.030.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	2.500.000
	Total de la 5ème partie.....	2.500.000
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subvention à l'Ecole Nationale Supérieure de l'Hydraulique (E.N.S.H).....	38.516.000
36-02	Subvention aux Institutions Nationaux de Formation en Hydraulique.....	35.454.000
36-04	Subvention à l'Agence Nationale des Ressources Hydraulique (ANRH).....	123.000.000
36-07	Subvention au Centre National de Perfectionnement de l'Hydraulique (C.N.P.H.).....	3.000.000
36-08	Subvention à l'Office National des Informations et de la Documentation du Secteur de l'Equipement (ONIDE).....	6.460.000
36-12	Subvention a l'Agence Nationale des Barrages (ANB).....	157.334.000
36-13	Subvention a l'Agence Nationale de l'Eau Potable et Industrielle et de l'Assainissement (A.G.E.P.).....	26.996.000
36-21	Subventions aux Institutions Nationaux de Formation des Techniciens Supérieurs des Travaux Publics.....	28.788.000
36-22	Subvention à l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de l'Etat des Travaux Publics (E.N.T.P).....	40.000.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
36-24	Subvention à l'Office National de la Signalisation Maritime (O.N.S.M.).....	45.122.000
36-25	Subvention à l'Agence Nationale des Autoroutes.....	10.000.000
	Total de la 6ème partie.....	514.670.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	4.200.000
37-03	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	100.000
	Total de la 7ème partie.....	4.300.000
	Total du titre III.....	648.315.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	<i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	7.000.000
	Total de la 3ème partie.....	7.000.000
	4ème Partie	
	<i>Action économique — Encouragements et interventions</i>	
44-01	Administration centrale — Contribution et cotisation aux organismes internationaux non gouvernementaux.....	205.000
	Total de la 4ème partie.....	205.000
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-01	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	1.637.000
	Total de la 6ème partie.....	1.637.000
	Total du titre IV.....	8.842.000
	Total de la section I.....	657.157.000
	SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'HYDRAULIQUE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés de l'Hydraulique — Rémunérations principales.....	451.700.000
31-12	Services déconcentrés de l'Hydraulique — Indemnités et allocations diverses....	180.000.000
31-13	Services déconcentrés de l'Hydraulique — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	17.200.000
	Total de la 1ère partie.....	648.900.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-11	Services déconcentrés de l'Hydraulique — Rentes d'accidents du travail.....	1.670.000
	Total de la 2ème partie.....	1.670.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges Sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés de l'Hydraulique — Prestations à caractère familial.....	31.176.000
33-12	Services déconcentrés de l'Hydraulique — Prestations facultatives.....	960.000
33-13	Services déconcentrés de l'Hydraulique — Sécurité sociale.....	126.200.000
33-14	Services déconcentrés de l'Hydraulique — Contribution aux œuvres sociales....	11.372.000
	Total de la 3ème partie.....	169.708.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés de l'Hydraulique — Remboursement de frais.....	8.000.000
34-12	Services déconcentrés de l'Hydraulique — Matériel et mobilier.....	4.700.000
34-13	Services déconcentrés de l'Hydraulique — Fournitures.....	5.319.000
34-14	Services déconcentrés de l'Hydraulique — Charges annexes.....	10.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'Hydraulique — Habillement.....	1.111.000
34-91	Services déconcentrés de l'Hydraulique — Parc automobile.....	17.000.000
34-93	Services déconcentrés de l'Hydraulique — Loyers.....	500.000
34-98	Services déconcentrés de l'Hydraulique — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	500.000
	Total de la 4ème partie.....	47.130.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de l'hydraulique — Entretien des immeubles.....	6.000.000
35-16	Services déconcentrés de l'hydraulique — Entretien des petits ouvrages hydrauliques.....	15.000.000
	Total de la 5ème partie.....	21.000.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services déconcentrés de l'Hydraulique — Versement forfaitaire.....	37.800.000
	Total de la 7ème partie.....	37.800.000
	Total du titre III.....	926.208.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-11	Services déconcentrés de l'Hydraulique — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	20.784.000
	Total de la 6ème partie.....	20.784.000
	Total du titre IV.....	20.784.000
	Total de la section II.....	946.992.000
	SECTION III	
	SERVICES DECONCENTRES DES TRAVAUX PUBLICS	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés des Travaux Publics — Rémunérations principales.....	432.288.000
31-12	Services déconcentrés des Travaux Publics — Indemnités et allocations diverses.....	170.096.000
31-13	Services déconcentrés des Travaux Publics — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	24.580.000
	Total de la 1ère partie.....	626.964.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-11	Services déconcentrés des Travaux Publics — Rentes d'accidents du travail.....	3.680.000
	Total de la 2ème partie.....	3.680.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges Sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés des Travaux Publics — Prestations à caractère familial..	30.060.000
33-12	Services déconcentrés des Travaux Publics — Prestations facultatives.....	650.000
33-13	Services déconcentrés des Travaux Publics — Sécurité sociale.....	120.400.000
33-14	Services déconcentrés des Travaux Publics — Contribution aux œuvres sociales.....	11.026.000
	Total de la 3ème partie.....	162.136.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés des Travaux Publics — Remboursement de frais.....	7.760.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
34-12	Services déconcentrés des Travaux Publics — Matériel et mobilier.....	4.693.000
34-13	Services déconcentrés des Travaux Publics — Fournitures.....	6.000.000
34-14	Services déconcentrés des Travaux Publics — Charges annexes.....	9.000.000
34-15	Services déconcentrés des Travaux Publics — Habillement.....	544.000
34-91	Services déconcentrés des Travaux Publics — Parc automobile.....	15.000.000
34-93	Services déconcentrés des Travaux Publics — Loyers.....	500.000
34-98	Services déconcentrés des Travaux Publics — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dûes par l'Etat.....	500.000
	Total de la 4ème partie.....	43.997.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés des Travaux Publics — Entretien des immeubles.....	7.200.000
35-12	Services déconcentrés des Travaux Publics — Entretien des routes nationales..	1.590.000.000
35-13	Services déconcentrés des Travaux Publics — Entretien de défenses contre les eaux nuisibles.....	16.900.000
35-14	Services déconcentrés des Travaux Publics — Entretien des ports et du domaine maritime.....	21.595.000
35-15	Services déconcentrés des Travaux Publics — Entretien des aérodromes.....	17.145.000
	Total de la 5ème partie.....	1.652.840.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services déconcentrés des Travaux Publics — Versement forfaitaire.....	37.920.000
37-12	Services déconcentrés des Travaux Publics — Contribution aux dépenses d'alimentation des chantiers sahariens.....	1.200.000
	Total de la 7ème partie.....	39.120.000
	Total du titre III.....	2.528.737.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-11	Services déconcentrés des Travaux Publics — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	20.040.000
	Total de la 6ème partie.....	20.040.000
	Total du titre IV.....	20.040.000
	Total de la section III.....	2.548.777.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'équipement.....	4.152.926.000